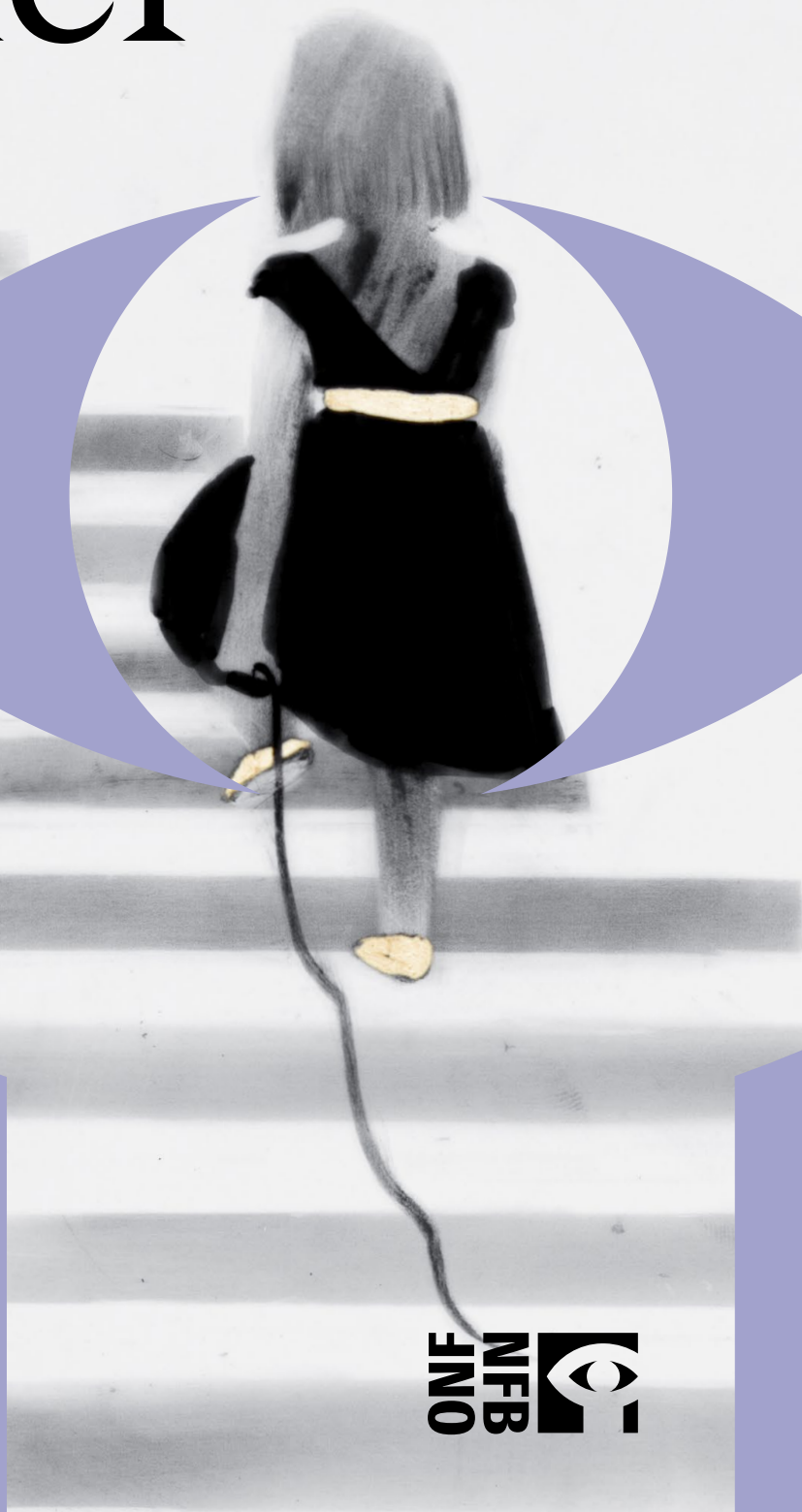
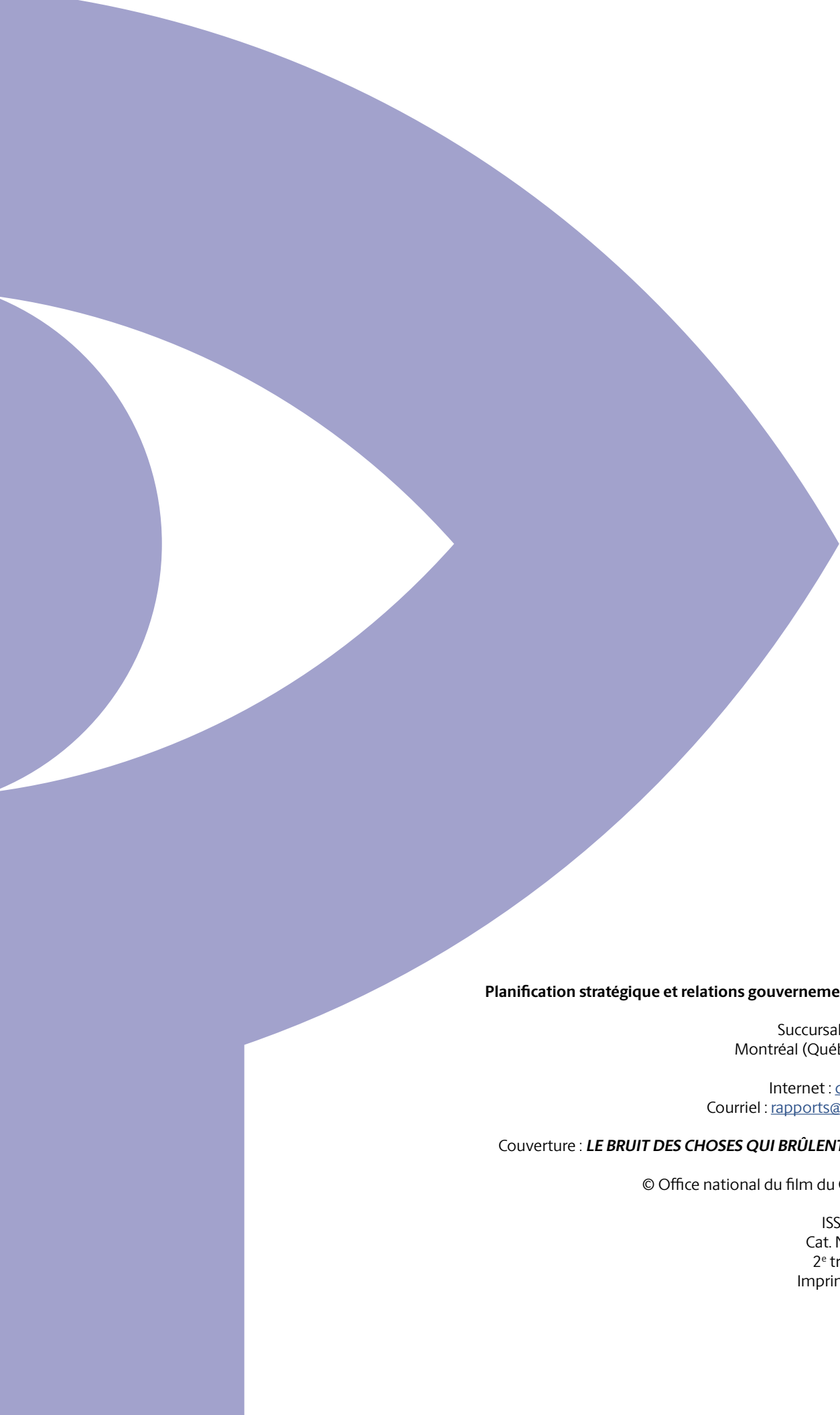


Rapport annuel

2024-2025





Publié par :

Planification stratégique et relations gouvernementales (ONF)

C.P. 6100
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3H5

Internet : canada.ca/onf
Courriel : rapports@onf-nfb.gc.ca

Couverture : ***LE BRUIT DES CHOSES QUI BRÛLENT***, Hayat Najm

© Office national du film du Canada, 2025

ISSN 2562-8577
Cat. No. NF1F-PDF
2^e trimestre 2025
Imprimé au Canada

Table des matières

<u>7</u>	<u>RECONNAISSANCE TERRITORIALE</u>
<u>8</u>	<u>MESSAGE DE LA COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT À LA CINÉMATOGRAPHIE</u>
<u>10</u>	<u>2024-2025 EN CHIFFRES</u>
<u>14</u>	<u>FAITS SAILLANTS</u>
<u>15</u>	<u>1. EN ROUTE VERS LE PLAN STRATÉGIQUE 2025-2028</u>
<u>19</u>	<u>2. CRÉATION ET PRODUCTION</u>
<u>25</u>	<u>3. DISTRIBUTION ET RELATIONS AVEC LES AUDITOIRES</u>
<u>31</u>	<u>4. CONSERVATION ET PATRIMOINE</u>
<u>33</u>	<u>5. ENVIRONNEMENT, SOCIÉTÉ ET GOUVERNANCE</u>
<u>41</u>	<u>6. CONCLUSION</u>
<u>43</u>	<u>REVENUS</u>
<u>44</u>	<u>ÉTATS FINANCIERS</u>
<u>67</u>	<u>ANNEXE I : L'ONF AU CANADA</u>
<u>70</u>	<u>ANNEXE II : PRODUCTIONS ORIGINALES</u>
<u>76</u>	<u>ANNEXE III : PRIX ET RECONNAISSANCES</u>
<u>84</u>	<u>ANNEXE IV : PROJETS SOUTENUS PAR LE PROGRAMME D'AIDE AU CINÉMA INDÉPENDANT DU CANADA (ACIC) ET LE FILMMAKER ASSISTANCE PROGRAM (FAP)</u>





Le 15 octobre 2025

L'honorable Steven Guilbeault
Ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et
ministre responsable des Langues officielles
25, rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions du paragraphe 20(1) de la *Loi sur le cinéma*, le Rapport annuel de l'Office national du film du Canada pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2025.

Le document fait état des principaux événements survenus au cours de la dernière année.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Suzanne Guèvremont

Commissaire du gouvernement à la cinématographie
et présidente de l'Office national du film du Canada

Reconnaissance territoriale

L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA SOUHAITE D'ABORD RECONNAÎTRE, AVEC LE PLUS GRAND RESPECT, QUE LES TERRES D'OÙ PROVIENNENT LES HISTOIRES ET LES CONNAISSANCES À PARTIR DESQUELLES IL CRÉE SON CONTENU SONT COMPRIS DANS LES TERRITOIRES ANCESTRAUX ET NON CÉDÉS DES PREMIÈRES NATIONS, DES INUIT ET DES MÉTIS AU CANADA.



Message de la commissaire du gouvernement à la cinématographie

J'ai de l'ambition pour l'ONF.

Je me demande constamment comment l'ONF, avec son personnel dévoué et son mandat national unique, peut mieux servir encore les Canadiennes et les Canadiens.

Comment faire en sorte qu'un plus grand nombre de nos concitoyens et concitoyennes connaissent nos œuvres, les partagent et s'en inspirent pour entrer en conversation? Comment s'assurer que les artistes continuent de proposer des façons originales de repenser nos récits et se lancent en toute confiance dans l'expérimentation? Comment faire savoir aux plus jeunes générations qu'elles ont une place au sein de l'ONF? Comment garantir la pérennité de cette vénérable organisation qui nourrit et promeut la culture et l'identité canadiennes depuis plus de huit décennies?

L'exercice 2024-2025 a été le point de départ de cette réflexion. Au cours de l'année, nous avons jeté les bases d'une vision ambitieuse pour l'avenir de l'ONF et mis en place les structures et les processus de travail pour y arriver, tout en poursuivant notre mandat national de producteur et de distributeur public.

Nous avons entrepris une vaste consultation auprès de l'industrie pour concevoir notre plan stratégique des trois prochaines années et mis à contribution notre personnel pour imaginer l'ONF de demain. Notre vision : nous assurer que nos récits servent plus que jamais de force unificatrice, qu'ils renforcent les moyens d'action des communautés et qu'ils libèrent l'expression créatrice de nos artistes.

Parallèlement à cette vaste consultation, nous avons revu l'ensemble de nos processus internes de manière à les actualiser et à les rendre plus efficaces. Cela a exigé de prendre des décisions importantes et parfois difficiles, qui ont entraîné l'abolition de plus de 80 postes, la création d'une trentaine d'autres et la mise à jour de dizaines d'autres encore. Ces choix ont été

guidés par notre volonté d'assurer la pérennité de nos activités tout en maintenant un haut niveau d'excellence opérationnelle. Ils nous ont également permis de réinvestir quelque cinq millions de dollars en production et de diriger nos ressources vers les initiatives qui servent le cœur de notre mandat, en cohérence avec notre vision stratégique à long terme.

Cette vision a également été soutenue par la création du Lab d'innovation, qui stimule l'innovation dans tous les secteurs de l'ONF. Son équipe dévouée travaille avec et pour les équipes en place, de façon à assurer une transversalité et une collaboration constante dans la recherche de solutions, que cela touche la production, la distribution ou la conservation. Une dynamique renouvelée qui nous permet de préserver notre tradition d'innovation. Fait important à noter : tous les résultats et apprentissages du Lab d'innovation seront partagés avec l'industrie.

Assumant pleinement notre leadership dans l'écosystème audiovisuel du pays, nous avons déposé un mémoire sur la définition d'émission canadienne dans le cadre de l'Avis de consultation de radiodiffusion 2024-288 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) de mai 2025.

Nous y avons défendu la nécessité d'inclure des éléments culturels dans la définition d'émission canadienne en plus de rappeler le rôle fondamental du film documentaire au Canada.

Croyant fermement à l'importance du cinéma indépendant, nous avons aussi amélioré notre programme d'Aide au cinéma indépendant du Canada (ACIC) et le Filmmaker Assistance Program (FAP), en concertation avec un groupe de cinéastes. Créés il y a plus de 50 ans, ces programmes, nouvellement élargis, continuent de soutenir les réalisatrices et réalisateurs indépendants de tout le pays en leur offrant des services de postproduction de très haute qualité.



Dans la dernière année, nos unités de production, réparties à travers le pays et étroitement liées aux communautés de création, ont produit 39 œuvres originales et audacieuses qui ont été primées dans nombre de festivals au pays et dans le monde entier. Preuve que les films documentaires et d'animation d'auteur canadiens ont une résonance tant chez nous qu'à l'étranger.

Au chapitre de l'engagement de nos auditoires, nous avons collaboré avec des associations et des groupes divers pour organiser près de 2300 projections communautaires. Celles-ci se sont tenues dans diverses villes réparties dans les 13 provinces et territoires du pays, et ont cumulé près d'un million et demi de vues. De façon générale, les œuvres de l'ONF ont attiré un public en hausse, avec 31 millions de visionnages au Canada et 57,3 millions de visionnages dans le monde.

Fidèles à nos engagements en faveur d'une représentation équitable des groupes sous-représentés, devant et derrière la caméra, nous avons consolidé nos acquis et atteint la majorité des cibles fixées. En 2024-2025, ce sont 36 % des productions en cours qui ont été réalisées par des cinéastes s'identifiant comme personnes noires ou de couleur, ce qui dépasse notre cible de 30 %. Cette année encore, 25 % des dépenses de production ont été consacrées à des œuvres réalisées par des cinéastes

autochtones, comparativement à notre cible de 15 %. La parité hommes-femmes a elle aussi été maintenue et près du quart des projets ont été réalisés par des cinéastes provenant de communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les communications internes ont également pris un nouvel essor avec la mise en place d'outils plus constants et bidirectionnels, et grâce à des initiatives de reconnaissance du personnel.

La dernière année a pavé la voie à l'avenir. Un avenir proche et chargé de défis. Un avenir enthousiasmant lorsqu'on sait le talent et la fougue des artistes de ce pays. En tant que Canadiennes et Canadiens, nous aurons besoin de notre force commune tranquille pour affirmer notre culture et notre identité, les préserver et les faire connaître au monde entier.

Et le Canada peut compter sur l'ONF pour y arriver.

Suzanne Guèvremont

Commissaire du gouvernement à la cinématographie
et présidente de l'Office national du film du Canada

Dernière heure : Au moment où ce document était finalisé, le magazine américain The Hollywood Reporter annonçait la sélection de la commissaire et présidente de l'ONF, Mme Suzanne Guèvremont, parmi les 25 artistes ou personnalités dirigeantes ayant le pouvoir de faire progresser l'industrie canadienne du cinéma, de la télévision et du numérique.

2024-2025 en chiffres

	PRODUCTIONS ONF	COPRODUCTIONS	TOTAL
PRODUCTIONS ORIGINALES			
ANIMATION			
Courts métrages	8	1	9
DOCUMENTAIRE			
Courts métrages	11	1	12
Moyens métrages	3	1	4
Longs métrages	10	4	14
TOTAL	32	7	39



93 Prix et reconnaissances

56 prix remportés dans des festivals canadiens

37 prix remportés dans des festivals internationaux

15 Projets soutenus par le programme d'Aide au cinéma indépendant du Canada (ACIC) et le Filmmaker Assistance Program (FAP)

La nouvelle mouture des deux programmes a été lancée en janvier 2025.

10 ACIC

5 FAP



Auditoires canadiens et globaux

	VISIONNAGES AU CANADA	VISIONNAGES GLOBAUX (Canada et international)
INTERNET	15 051 760	41 296 453
PARTENAIRES EN LIGNE — distributeurs	2 776 741	9 671 334
PARTENAIRES EN LIGNE — médias sociaux	10 289 417	28 526 794
PRODUCTIONS INTERACTIVES	60 397	549 288
ONF.CA NFB.CA	1 925 205	2 549 037
TÉLÉVISION	10 892 690	10 892 690
MARCHÉ ÉDUCATIF ET INSTITUTIONNEL	3 792 780	3 793 091
PROJECTIONS EN PRÉSENTIEL	1 396 089	1 478 112
PROJECTIONS VIRTUELLES	98 361	99 869
MARCHÉ CONSOMMATEUR	1 836	2 544
TOTAL*	30 958 517	57 287 709**

* Le total peut ne pas évaluer la somme des éléments en raison d'un chevauchement des visionnages Internet et des visionnages du marché éducatif et institutionnel.

** Le nombre total de visionnages des productions de l'ONF est calculé en additionnant le nombre de visionnages effectués sur tous les canaux d'accès offerts au public. On applique les normes de l'industrie, comme l'échelle Nielsen ou le suivi des données Numeris, à la mesure de l'audience pour les visionnages à la télévision, la durée minimale de lecture ou le taux d'achèvement des visionnages de vidéos en ligne.

Faits saillants

A large, stylized graphic of an eye in shades of light blue and purple, serving as a background for the text. The eye is composed of several overlapping circular and semi-circular shapes, with a central circular pupil area.

I

En route vers le Plan stratégique 2025-2028

Un pays de contrastes uni
par les histoires

L'année 2024-2025 a permis d'amorcer une vaste réflexion sur les priorités stratégiques qui guideront l'ONF pour les trois prochaines années. Cet exercice inspirant, auquel ont contribué nombre de nos collaborateurs et collaboratrices ainsi que des membres du personnel de l'ONF, s'est traduit par des propositions concrètes en matière d'actions, d'alignement, de gestion et de gouvernance. Avec ce nouvel élan stratégique, l'ONF vise à préserver et à refléter l'identité canadienne tout en demeurant une force mobilisatrice pour les communautés de création.





Actualisation et efficacité des opérations névralgiques

L'ONF exploite depuis plus de huit décennies la force transformatrice du récit afin de témoigner de la diversité canadienne et de cultiver la cohésion sociale et le sentiment d'identité à travers le pays.

Face au contexte changeant de l'industrie de l'audiovisuel, l'ONF a revu ses processus de travail ainsi que la nature de plusieurs de ses fonctions afin de maximiser son efficacité, d'assurer une meilleure utilisation des ressources et de déployer de façon optimale ses talents, en fonction des exigences de sa mission et de ses engagements envers les communautés et les artistes.

À l'issue de ce parcours de transformation, plus de 80 postes ont été abolis, une trentaine d'autres ont été créés, et plusieurs autres encore ont été révisés afin d'actualiser les processus de travail en fonction des défis des prochaines années. Cet exercice a permis de réinvestir quelque cinq millions de dollars supplémentaires dans la production de documentaires et de films d'animation, un réinvestissement réclamé depuis plusieurs années par les créateurs et créatrices.

L'ONF a également modifié ses programmes de soutien au cinéma indépendant canadien (l'ACIC et le FAP), afin d'en améliorer l'accessibilité. Avec la contribution d'un groupe de cinéastes, l'ONF en a proposé des versions améliorées, à la satisfaction de la communauté visée.

En clair, l'année 2024-2025 a permis de mettre en place l'infrastructure et tous les éléments propices à la réalisation du Plan stratégique 2025-2028 de l'ONF.

Consultation, collaboration et prise de décision

Le Plan stratégique 2025-2028 de l'ONF est le résultat d'une démarche exhaustive et multiforme qui s'est échelonnée sur plusieurs mois au cours de l'exercice 2024-2025. Une démarche qui a reposé sur la collaboration, la consultation et une prise de décision fondée sur les données.

Encadré par des spécialistes externes, l'ONF a d'abord mené des consultations détaillées auprès d'un vaste ensemble de ses principaux collaborateurs et collaboratrices, dont des cinéastes, des partenaires de l'industrie et des organismes culturels, de même qu'auprès de son conseil d'administration.

L'ONF a également organisé des ateliers avec les membres de la direction et les productrices exécutives et producteurs exécutifs, et il a rencontré des membres du personnel dans le cadre d'un sondage interactif en direct.

Parallèlement à ces consultations, l'ONF a procédé à une analyse de l'écosystème audiovisuel en vue de comprendre le contexte plus large dans lequel il évolue : les tendances de l'industrie, les innovations technologiques, ainsi que les facteurs socioculturels et économiques qui influent sur le secteur audiovisuel. L'ONF a finalement passé en revue les rapports pertinents des grands organismes de l'industrie. Cette démarche témoigne des efforts conjugués de beaucoup de gens.

Le nouveau plan stratégique, approuvé par le conseil d'administration le 18 septembre 2024, a été rendu public le 26 mai 2025. Il a été conçu pour guider l'ONF et l'aider à remplir sa mission au cours des trois prochaines années afin qu'il demeure une organisation vivante, créative et dynamique.

Rappeler haut et fort l'importance du « contenu canadien »

En marge de la réflexion sur son nouveau plan stratégique, l'ONF, par la voix de sa commissaire et présidente, a défendu la nécessité d'inclure des éléments culturels dans la définition d'émission canadienne, en plus de rappeler le rôle fondamental du film documentaire au Canada.

Cette intervention s'inscrivait dans le cadre des audiences du CRTC sur la définition d'émission canadienne, qui se sont déroulées jusqu'au 27 mai 2025 à Ottawa.

L'ONF a rappelé que la perspective, la langue, les valeurs et les personnes qui composent le pays donnent du sens à ses histoires. Omettre ces éléments, sous prétexte d'ouverture ou de neutralité, reviendrait à effacer ce qui

rend le Canada unique. Le Canada doit s'inspirer d'autres pays qui conditionnent leur financement public à des critères culturels. Ces approches structurées favorisent la créativité tout en assurant une représentation authentique et cohérente du pays et de sa population.

L'ONF a également insisté sur l'inclusion du documentaire long métrage dans les émissions d'intérêt national. Le documentaire est un vecteur d'identité nationale, de participation citoyenne et de compréhension collective qui se compare aux nouvelles. Le retirer des émissions d'intérêt national compromettrait non seulement son financement et sa diffusion, mais priverait aussi le public d'un miroir essentiel à sa compréhension du pays.

Un laboratoire d'innovation au service de l'ONF et de l'industrie

L'innovation a toujours fait partie de l'ONF.

Au fil des époques, l'organisation est restée à l'écoute des défis et à l'affût des possibilités, afin de mieux raconter, diffuser et préserver les histoires des Canadiennes et des Canadiens.

Il va donc de soi que l'innovation se retrouve au cœur des quatre grandes priorités de notre nouveau plan stratégique.

À l'ONF, l'innovation va bien au-delà de la technologie ; c'est une posture, humaine, artistique et concrète, incarnée au quotidien. C'est l'art de mieux faire les choses, l'intelligence de le faire en collaboration et la responsabilité d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

C'est là l'essence même de notre nouveau Lab d'innovation : mettre à l'épreuve des processus, tester de nouvelles façons de raconter des histoires et de les diffuser, et trouver des solutions aux nombreux défis qui touchent tant la création, la production et la distribution que la conservation. Cela dans le but de conserver à l'ONF toute sa pertinence pour les artistes et le public, aujourd'hui et demain.



LES ENFANTS DU LARGE, de Virginia Tangvald

2

Création et production

Une parole essentielle



Les films de l'ONF portent la voix de cinéastes de talent de partout au pays. Leurs œuvres rayonnent, marquent l'imaginaire et la conscience, et invitent le public à découvrir, à apprendre et à agir. La cuvée 2024-2025

comprend des œuvres lumineuses, bouleversantes, réconfortantes, qui offrent des rencontres avec ceux et celles qui ont fait l'histoire et les générations qui dessineront l'avenir.



La force inaliénable du documentaire

Parmi cette édition exceptionnelle figure le puissant long métrage documentaire de Michael Mabbott et Lucah Rosenberg-Lee ***Vivre et laisser vivre : la voix de Jackie Shane (Any Other Way: The Jackie Shane Story)***. À l'heure où l'intolérance envers les minorités sexuelles est en recrudescence, ce film présente l'histoire de l'une des premières interprètes noires transgenres du monde musical, la chanteuse de soul originaire de Nashville Jackie Shane. Avant même sa sortie en salle, en août 2024, le film a remporté le prix Out in the Silence à Frameline, le festival international du film LGBTQ+ de San Francisco, ainsi que le Prix spécial du jury de la Guilde canadienne des réalisateurs pour un long métrage documentaire canadien à Hot Docs, où il a également figuré parmi les 10 films favoris du public. ***Vivre et laisser vivre*** a de plus remporté le prestigieux prix Peabody dans la catégorie documentaire, un septième pour l'ONF.

De nombreux autres films documentaires se sont démarqués en 2024-2025. En voici quelques-uns :

- Mosaïque de saynètes tournées dans une quinzaine d'appartements de Montréal, ***Cohabiter*** nous présente de jeunes gens à la recherche de colocataires. Une cinquantaine de personnes ont été

filmées dans la création de ce film, qui révèle avec intelligence, sensibilité et humour le désir profond de forger des liens — par-delà les différences d'âge, de genre et de culture, et malgré l'inflation, la crise du logement et la précarité. Présenté en première mondiale au Festival international du film de Toronto (TIFF), l'œuvre de la cinéaste québécoise d'origine marocaine Halima Elkhatabi a été accueillie chaleureusement aux festivals du film de Vancouver et de Victoria, aux Rendez-vous Québec Cinéma, puis en Europe et au Maroc.

- Sur les traces de son frère disparu en mer, Virginia Tangvald offre, avec ***Les enfants du large***, une enquête captivante sur les sombres secrets de sa famille. Remettant en question la vie idyllique légendaire de son père, le navigateur Peter Tangvald, sa quête déboulonne le mythe de la liberté absolue et porte l'espoir d'avoir brisé un cycle toxique. Sélection officielle à Hot Docs ainsi qu'aux festivals de Victoria, Sherbrooke, Gatineau et Gaspé, la coproduction de micro_scope, de l'ONF et d'Urban Factory a remporté le Prix du public TV5 remis au meilleur film francophone au Festival du nouveau cinéma de Montréal.

- Dans ***Une mère à part (A Mother Apart)***, réalisé par Laurie Townshend et coproduit par Oya Media Group et l'ONF, la poète et militante LGBTQ+ jamaïcaine Staceyann Chin entreprend un périple émouvant à la recherche de sa mère, qui l'a abandonnée lorsqu'elle était enfant. De Brooklyn à Kingston en passant par Montréal et Cologne, elle affronte les blessures du passé. Avec sa fille à ses côtés, elle redéfinit le sens même de la maternité et témoigne de sa détermination à briser le cycle de l'abandon. Le film a été présenté en première mondiale au Festival canadien du documentaire international Hot Docs 2024 et nommé pour le meilleur montage dans un long métrage documentaire aux prix Écrans canadiens.
- ***Face-à-face (The Stand)*** retrace le combat historique mené par la Nation Haida en 1985 sur l'île Lyell, aujourd'hui Haida Gwaii, pour protéger ses forêts anciennes. Le réalisateur Chris Auchter, lui-même membre de la Nation Haida, a puisé dans plus de 100 heures d'archives vidéo et sonores pour raconter cette lutte pacifique des siens contre les entreprises forestières et le gouvernement de la Colombie-Britannique qui a résonné à travers le Canada et changé le cours de l'histoire. ***Face-à-face*** a reçu le Prix du public Northern Lights au Festival international du film de Vancouver (VIFF).
- ***Ninan Auassat : Nous, les enfants*** de Kim O'Bomsawin célèbre la force et la vitalité de la jeunesse autochtone. Cette œuvre, dont le tournage s'est déroulé sur plus de six ans, suit les parcours de trois groupes de jeunes Atikamekw, Eeyou-Cris et Innus. Tourné « à hauteur d'enfant », sans la parole des adultes et des « experts de la jeunesse », ce film devient un véritable appel à l'action, à l'heure où une nouvelle génération réclame le droit à la reconnaissance et à l'épanouissement. ***Ninan Auassat*** a notamment remporté le prix Magnus-Isacsson des Rencontres internationales du documentaire de Montréal et le Prix du meilleur documentaire canadien au VIFF.
- ***Incandescence*** est également de ces œuvres qui traitent d'enjeux d'une actualité criante. À l'aide d'observations sur le terrain, de savoirs ancestraux autochtones et de récits intimes de personnes en première ligne, les cinéastes Nova Ami et Velcrow Ripper y proposent un nouveau regard sur le drame mondial des incendies géants.

Ces films ne représentent qu'un fragment des voix, multiples et diverses, portées par les documentaires de l'ONF. Ils sont le reflet de notre société et des communautés au sein desquelles nous vivons. En jetant une lumière précieuse sur les préoccupations collectives de l'heure, ils font la preuve, une fois encore, que, du haut de ses 85 ans, l'ONF demeure pertinent et ancré dans le présent.



L'effervescence créative de l'animation

Les œuvres d'animation produites en 2024-2025 témoignent de la vitalité artistique du Canada et confirment la place de leader mondial de l'ONF dans le domaine.

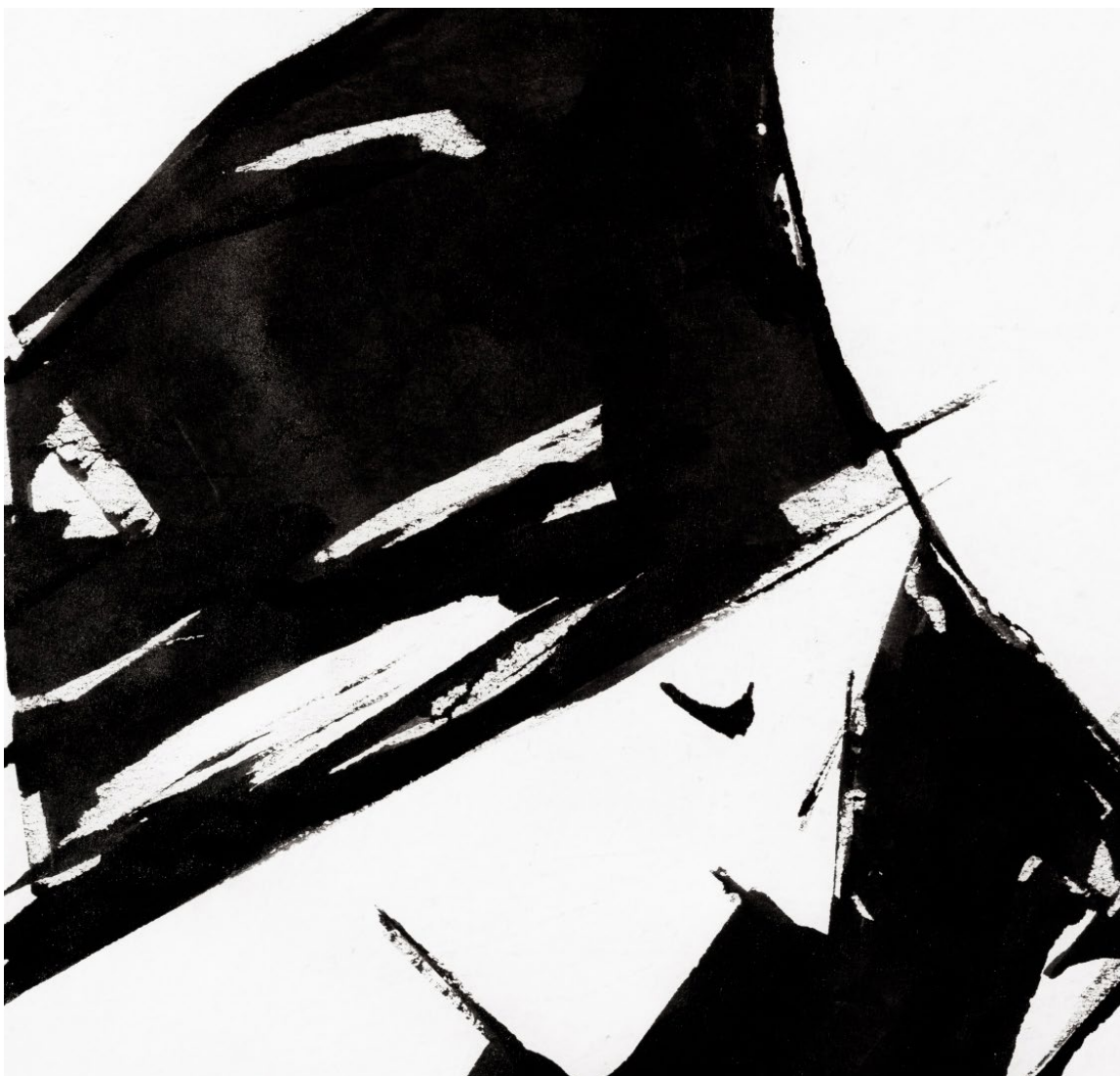
En voici quelques exemples :

- **Peut-être des éléphants (Maybe Elephants)** est un bijou de 16 minutes inspiré des souvenirs d'enfance de la cinéaste montréalaise Torill Kove. Elle y explore avec tendresse et humour les thèmes de la famille, du souvenir et de l'adolescence, avec en toile de fond un déménagement pour le moins dépayçant de la Norvège au Kenya. **Peut-être des éléphants** a fait la courte liste des Oscars et remporté de nombreux prix, dont le Prix du meilleur film canadien au Festival Spark Animation de Vancouver, le Prix du public pour le meilleur court métrage du Festival international du film d'animation de Bucheon, en Corée du Sud, le Prix du meilleur film d'animation jeunesse nordique-baltique du Festival d'animation de Fredrikstad, en Norvège, et le Prix animé TVA Abitibi-Témiscamingue au Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue.
- **Graver l'homme : arrêt sur Pierre Hébert** est un hybride magistral, à la fois documentaire et film d'animation. Ce long métrage nous transporte dans le dédale de la vie et de l'œuvre de l'illustre cinéaste Pierre Hébert, pionnier de l'art de la gravure sur pellicule. Le réalisateur Loïc Darses a su créer un

hommage à la hauteur de l'homme et de l'artiste. Son film a notamment été de la sélection officielle hors compétition au Festival du film d'animation d'Annecy, et présenté en clôture des Sommets du cinéma d'animation de Montréal.

- **Inkwo à la défense des vivants (Inkwo for When the Starving Return)**, de la cinéaste métisse (michif) Amanda Strong, est un court métrage d'animation de 18 minutes coproduit par Spotted Fawn Productions et l'ONF. Ce magnifique et poétique film raconte le combat de Dove, une jeune personne dotée d'une fluidité naturelle entre le masculin et le féminin, contre les forces du mal dans un futur sombre. **Inkwo à la défense des vivants** a été présenté en première mondiale au TIFF et a fait partie de la sélection officielle du Festival du film de Sundance.
- Avec **LOCA**, Véronique Paquette met en scène une femme qui trouve dans l'énergie du tango la voie de la libération intérieure. Le film offre un spectacle visuel fascinant créé avec des vagues d'encre et des géométries en noir et blanc. Il s'agit pour l'artiste multidisciplinaire québécoise d'une première incursion remarquée dans le monde de l'animation. **LOCA** a notamment remporté le Prix du meilleur court métrage expérimental à l'Experimental Short Animation Festival de Los Angeles.





Un nouveau départ pour l'ACIC et le FAP

En 2024-2025, l'ONF a procédé à une révision du programme d'Aide au cinéma indépendant du Canada (ACIC), destiné aux cinéastes francophones, et du Filmmaker Assistance Program (FAP), pour les cinéastes anglophones. Ces programmes, mis sur pied il y a plus de 50 ans, relèvent du mandat de producteur et de distributeur public de l'ONF. Ils consistent à soutenir les réalisatrices et réalisateurs indépendants en leur offrant à prix réduit des services de postproduction, fournis par les spécialistes de l'ONF dans ses studios de l'Îlot Balmoral ou par des studios locaux pour les cinéastes habitant à l'extérieur de Montréal.

Une série de rencontres entre la commissaire et un groupe de cinéastes a permis de moderniser ces programmes très importants pour l'ONF et les artistes afin qu'ils soient plus accessibles en région, mieux connus et mieux promus, notamment chez les cinéastes de la relève et les cinéastes autochtones. La nouvelle mouture des deux programmes est entrée en vigueur le 30 janvier 2025. Au cours des trois premiers mois, 10 projets ont été soutenus en français et 5 en anglais. Soutenir le cinéma indépendant demeure au cœur de la mission de l'ONF.



**NUIT
BLANCHE**
À L'ONF / AT THE NFB

**1500 RUE BALMORAL
1500 BALMORAL ST.**

11th ANNUAL
MONTREAL
EN LUMIERE

NUIT BLANCHE
MONTREAL

ONF
NFB
NFB

3

Distribution et relations avec les auditoires

Engagement et pertinence

Nos histoires existent pour être racontées. Pour rassembler. Pour susciter des discussions. Pour inspirer le changement. Il est donc vital de rejoindre les auditoires là où ils sont.

Les dernières années ont été témoin d'un bouleversement des habitudes de consommation; les marchés ont évolué et l'ensemble de l'industrie audiovisuelle a dû s'adapter à ces transformations. Au dernier exercice, en réponse à ces changements, l'ONF a créé quatre unités d'affaires de marketing. Visant toujours une distribution axée sur les auditoires, chacune est associée à un profil de distribution distinct : qu'il s'agisse d'œuvres à large portée, d'œuvres qui créent un impact, d'œuvres qui gagnent à être lancées en ligne ou d'œuvres d'animation, chaque film bénéficie des ressources lui permettant de rejoindre son public cible et de susciter l'engagement de celui-ci.

Durant l'année 2024-2025, de nouvelles approches de mise en marché qui ont fait leurs preuves ont donc été mises en place, notamment pour les documentaires **Fils (Sons)** et **Les perdants**, associés au profil Impact. L'implication des communautés en amont a permis aux campagnes d'être portées par de forts partenariats, ce qui a favorisé une résonance au sein du public et un important succès en ligne.

Dans son essai documentaire **Fils**, le cinéaste Justin Simms s'interroge sur la masculinité moderne et sur le défi d'élever de jeunes garçons au milieu des

eaux culturelles agitées du début du XXI^e siècle. Une campagne de sensibilisation nationale organisée en partenariat avec Next Gen Men a précédé des projections et des discussions à Vancouver et à Toronto. Au total, 19 projections ont été tenues à travers le pays grâce à une mobilisation ciblée auprès de divers organismes, et le film a généré plus de 9000 visionnements au cours des deux premiers mois de sa mise en ligne sur les chaînes de l'ONF. **Les perdants**, documentaire de Jenny Cartwright qui jette un regard caustique et décapant sur un système électoral qui n'offre pas les mêmes chances à tous et toutes, a pour sa part connu une importante sortie en salle au Québec. Après avoir été présenté en première à la soirée d'ouverture des Rendez-vous Québec Cinéma devant 600 personnes, **Les perdants** a été projeté dans une douzaine de salles à travers la province. Certaines des projections étaient suivies d'une discussion avec la cinéaste, et les événements étaient organisés en partenariat avec des organisations citoyennes qui sensibilisent la population afin d'influencer les politiques publiques.

En 2024-2025, 10 films de différents profils de distribution ont profité de sorties en salle. Plus de 200 projections ont eu lieu dans 41 cinémas à travers le pays, pour un auditoire total de 7600 personnes. À lui seul, **Vivre et laisser vivre : la voix de Jackie Shane** a été projeté dans 15 salles de 10 villes différentes, un succès notable pour un documentaire canadien.



Le cinéma comme lieu de rencontre d'un océan à l'autre

Durant cet exercice, l'ONF a organisé près de 2300 projections publiques (↑ 7 %) au Canada. Celles-ci se sont tenues dans près de 430 villes réparties dans les 13 provinces et territoires du pays et représentent près d'un million et demi de visionnages.

De façon générale, en 2024-2025, les œuvres de l'ONF ont attiré un public en hausse, avec 31 millions de visionnages au Canada et 57,3 millions de visionnages mondialement. La plateforme onf.ca/nfb.ca a vu son achalandage croître de 5 % au Canada et de 2 % à l'international, tant grâce à des œuvres de la collection

qu'aux 47 nouveaux films lancés sur la plateforme durant l'année. Le nombre combiné de vues sur les différentes plateformes en ligne a augmenté de 26 % au Canada et de 8 % à l'échelle mondiale. Ce succès est dû en grande partie à des campagnes publicitaires percutantes, telles que Visionnez canadien et Courts métrages, grandes émotions, à une présence active sur les réseaux sociaux, à la fin du moratoire sur les plateformes de la société Meta Platforms Inc., ainsi qu'à une stratégie de distribution bien conçue.

Visionnez canadien

À l'heure où la souveraineté culturelle du Canada est mise à mal, l'ONF a lancé en mars 2025 la campagne publicitaire Visionnez canadien, qui fait la promotion du contenu 100 % canadien accessible gratuitement sur sa plateforme onf.ca/nfb.ca. Réalisées par des cinéastes de partout au pays, les œuvres produites et proposées par l'ONF sont une invitation à la découverte et au dialogue.

La campagne multimédia, qui s'échelonne sur 12 mois, a déjà suscité l'engouement du public. Dans son premier mois seulement de lancement, elle a permis de générer une augmentation de 18 % de nouveaux utilisateurs et utilisatrices et une augmentation de 25 % de visiteuses et visiteurs canadiens. Visionnez canadien contribue ainsi à positionner la chaîne de visionnement en ligne de l'ONF comme chef de file parmi les distributeurs de contenu culturel national.



Courts métrages, grandes émotions

En mars 2025, l'ONF a également réalisé une vaste campagne de promotion consacrée à ses plus récents films d'animation ainsi qu'à quelques classiques.

La campagne a généré :

- > plus de **26 millions** d'impressions;
- > **9 000 vues** de vidéo;
- > **60 000 vues** de page.

Courts métrages, grandes émotions a permis d'accroître le rayonnement de l'ONF et de renforcer son image comme destination de référence pour le contenu animé auprès du grand public.





Célébrer le temps, saluer la vision

50 ans de présence en Atlantique

En 1974, l'ONF ouvrait un studio permanent à Moncton. Ce demi-siècle de présence en francophonie atlantique a été souligné de plusieurs façons, notamment lors du Festival international du cinéma francophone en Acadie. Le documentaire de Natalie Robichaud **Trécaré : à la source du son de la Baie Sainte-Marie** a été projeté devant public en présence de la commissaire et de la cinéaste. L'ONF a également marqué les 50 ans de sa présence à Halifax en annonçant le partage de ses bureaux avec Téléfilm Canada. Ce partage d'espace favorisera les synergies entre les deux institutions et bénéficiera aux cinéastes, aux partenaires ainsi qu'aux productrices et producteurs de l'Atlantique, qui pourront rencontrer, sous un même toit, les deux principales agences fédérales du cinéma canadien.

50^e anniversaire du Studio D

Pour souligner le 50^e anniversaire de son révolutionnaire Studio D, l'ONF a remis à l'avant-plan une sélection de films réalisés par des femmes devenues légendaires. Citons le chef-d'œuvre **Si cette planète vous tient à cœur** de Terre Nash, gagnant en 1983 de l'Oscar du meilleur court métrage documentaire. L'ONF a également reçu quelques-unes des pionnières de ce studio lors d'une soirée hommage à Montréal. Ouvert en 1974 dans le cadre de l'Année internationale de la femme, le Studio D, sous le leadership de Kathleen Shannon, est étroitement associé à l'essor d'un cinéma féminin et féministe. Environ 220 films y ont été produits, principalement par des femmes, qui ont remporté plus de 130 prix, dont 3 Oscars.



Accueillir et honorer

L'Espace ONF : recevoir le public et les partenaires

En collaboration étroite avec ses partenaires, l'ONF a accueilli des dizaines d'événements dans l'Espace ONF et la salle Alanis-Obomsawin, lieux publics de son siège social de l'Îlot Balmoral, à Montréal : des manifestations culturelles majeures telle la Nuit blanche, qui a attiré cette année 4000 visiteurs et visiteuses, des soirées thématiques, notamment dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, ainsi que des projections publiques gratuites chaque jeudi lors des soirées Salut ciné!. L'Espace ONF a également accueilli une foule de festivals, ainsi que le Musée d'art contemporain (MAC) pour une discussion avec Alanis Obomsawin en marge de l'exposition du MAC consacrée à l'œuvre de l'artiste et cinéaste.

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Pendant le mois de septembre, l'ONF a accueilli différents événements et fait la promotion d'une programmation gratuite de films percutants qui invitent à réfléchir sur les relations entre les Canadiens et Canadiennes et les peuples autochtones. La journée du 30 septembre a été soulignée par la première en ligne du documentaire primé **WaaPaKe (Demain) (WaaPaKe (Tomorrow))**, de Jules Arita Koostachin, sur la souffrance des survivants et survivantes des pensionnats autochtones et ses effets sur leurs familles et leurs communautés.



4

Conservation et patrimoine

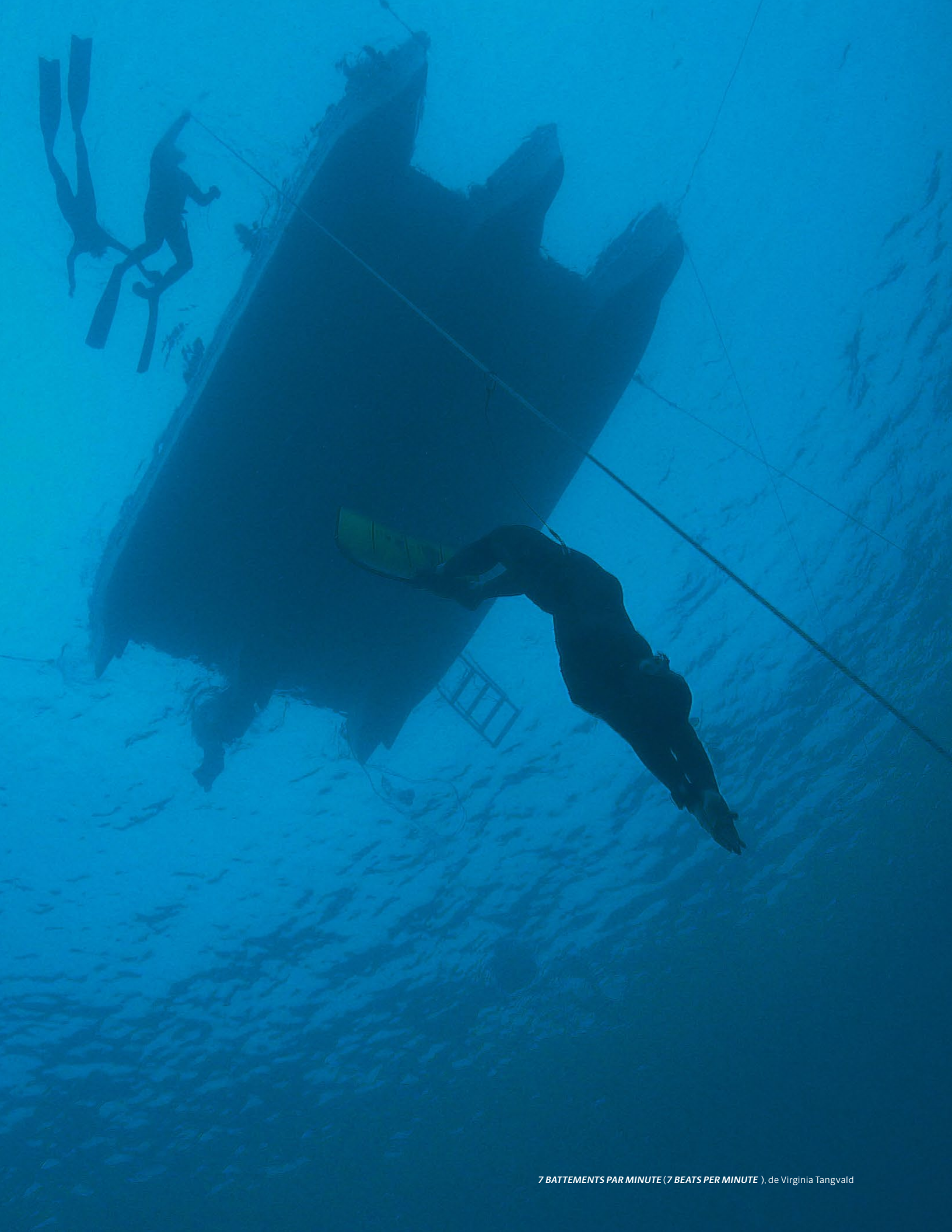
L'ONF veille sur l'une des plus riches collections d'œuvres du patrimoine culturel canadien.

Cette responsabilité s'inscrit pleinement dans sa mission de préservation et de transmission d'un héritage exceptionnel. Veiller sur un album patrimonial « vivant », c'est-à-dire qui s'enrichit chaque année de dizaines de nouvelles œuvres, exige un travail rigoureux et constant. À ce titre, l'ONF jouit d'une reconnaissance internationale pour son expertise de pointe en préservation, en numérisation et en restauration d'œuvres audiovisuelles.

Il y a une dizaine d'années, l'ONF a entrepris de numériser la totalité des quelque 14 000 œuvres de sa collection afin d'en assurer la préservation et

d'en faciliter la consultation. Au début de l'exercice 2024-2025, ce travail colossal était effectué à 82 %.

De plus, la réorganisation des effectifs amorcée en début d'année financière, et au cours de laquelle toutes les expertises de préservation et de conservation de l'ONF ont été réunies sous une même direction, a permis à l'organisation d'uniformiser ses pratiques et ses méthodes de travail et de créer une unité entièrement consacrée aux archives contextuelles. Les standards de qualité appliqués à la préservation des plans d'archives, pour lesquels l'ONF est reconnu mondialement, sont maintenant aussi appliqués à la préservation des documents contextuels aux œuvres.



5

Environnement, société et gouvernance

Un parti pris pour le changement durable

Environnement et développement durable

En 2024-2025, l'ONF a poursuivi son engagement envers la durabilité environnementale, la responsabilité sociale et une gouvernance forte, intègre et transparente.

Il s'est notamment joint à d'autres organisations, telles Radio-Canada, Téléfilm Canada, le Fonds des médias du Canada et le Bureau de l'écran autochtone, pour créer l'alliance Cadre vert, qui vise à réduire l'empreinte environnementale de la production télévisuelle et cinématographique. Cette collaboration permet aux organisations d'établir des lignes directrices et de mettre en commun des pratiques exemplaires pouvant aider chacune d'elles à réduire son empreinte écologique.

Outre sa présence au sein du Cadre vert, l'ONF et ses équipes ont activement collaboré tout au long de l'année avec des pairs et des partenaires de l'industrie en participant à des conférences et autres rassemblements contribuant à façonner un avenir plus durable pour le secteur canadien de l'écran. L'organisation a entre autres participé à la discussion « Productions engagées : éveiller les consciences pour mieux préserver les milieux naturels » de la deuxième édition du Rendez-vous On tourne vert, une initiative du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec qui rassemblait plus de 90 professionnels et professionnelles du secteur audiovisuel.

À l'interne, l'ONF a renouvelé son comité directeur vert, en y intégrant davantage de membres de la haute direction afin d'appuyer la mise en œuvre de changements institutionnels durables. Il a également réalisé une étude d'impact d'un secteur d'activité de l'ONF sur les GES, soit les transports, en recueillant des données sur les émissions de CO₂ liées à tous les déplacements effectués au cours des exercices financiers 2023-2024 et 2024-2025. Il poursuit le travail vers la réalisation des cibles présentées dans sa Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD) 2023-2027, notamment en continuant d'offrir au personnel des formations sur les pratiques d'approvisionnement écologique, de façon à consolider l'adoption de comportements écoresponsables dans les opérations quotidiennes. L'ONF a par ailleurs déposé dans la dernière année son premier rapport annuel sur la SMDD, en plus de mettre à jour certaines de ses cibles, et a pris part aux premières consultations sur la prochaine Stratégie fédérale de développement durable.

Dans le cadre de son Plan stratégique 2025-2028, l'ONF a confirmé sa détermination à réduire son impact sur la planète, à promouvoir une culture fondée sur l'équité, la diversité et l'inclusion, et à appliquer des pratiques de gestion ouvertes, transparentes et éthiques.



Société et EDI

L'ONF continue d'avancer sur la voie tracée au fil des années passées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). À l'interne, l'année 2024-2025 s'est amorcée avec une consultation auprès du personnel qui a permis à l'organisation de mieux orienter ses actions en matière de ressources humaines et de développement organisationnel. Afin d'assurer la bonne mise en œuvre desdites actions, une gouvernance interne a été mise en place. Celle-ci repose sur trois comités : le comité exécutif, un comité de gestionnaires et un comité formé de membres du personnel. Chacun, par ses actions, s'engage à maintenir et à faire évoluer l'EDI dans l'organisation.

Questionnaire d'autodéclaration

Pour une deuxième année, l'ONF a recueilli auprès des cinéastes avec qui il collabore des renseignements utilisés pour des fins statistiques et décisionnelles afin d'appuyer et de respecter ses engagements en matière de représentation équitable des voix marginalisées, sous-représentées ou déformées dans le milieu du cinéma canadien. D'importantes cibles ont été fixées et atteintes dans les dernières années, et 2024-2025 n'y fait pas exception. L'organisation confirme que 36 % de ses productions et coproductions en développement et en production pendant la dernière année financière étaient réalisées par des cinéastes s'identifiant comme personnes noires ou de couleur. Un résultat au-delà de la cible de 30 % fixée pour le 31 mars 2025.

L'ONF est heureux de ces avancées et confiant pour les étapes à venir.

Engagements de l'ONF

L'engagement de l'ONF en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion comporte différentes facettes.

- En 2016, l'ONF a pris des engagements précis pour la parité et s'est engagé à atteindre et à maintenir la parité (50 %) d'ici 2019 en ce qui concerne le nombre de productions réalisées par des femmes ainsi que les dépenses de production allouées aux projets de réalisatrices.
- En 2017, l'ONF a annoncé son plan d'action visant à redéfinir ses relations avec les peuples autochtones. Un de ses engagements consiste à consacrer au minimum 15 % des dépenses de production aux œuvres réalisées par des artistes autochtones.
- En 2023, l'ONF s'est engagé à ce que, d'ici le 31 mars 2025, plus de 30 % de ses productions en cours soient réalisées par des cinéastes et des artistes s'identifiant comme personnes noires ou de couleur. Cet engagement représente un minimum et l'ONF continuera d'évoluer et de s'adapter au dynamisme et à la diversité de la société canadienne.
- Depuis de nombreuses années, l'ONF est pleinement engagé dans l'épanouissement et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) en allouant au minimum 20 % des dépenses de production aux œuvres réalisées par des artistes appartenant à des CLOSM.

Méthodologie

Grâce au questionnaire d'autodéclaration, l'ONF peut mesurer la représentation des identités suivantes dans les œuvres qu'il produit :

- l'identité autochtone;
- l'identité raciale ou ethnique;
- la situation de handicap;
- l'identité et l'expression de genre;
- l'appartenance à la communauté 2ELGBTQIA+;
- l'appartenance à une communauté de langue officielle en situation minoritaire.

La définition de chacune de ces identités se trouve [ici](#).

Comme pour l'année précédente, l'ONF présente les résultats des projets en développement et en production en fonction de l'identité déclarée par le ou la cinéaste. Dans le cas de projets codirigés, l'ONF a établi le seuil d'identification à un groupe ou à une caractéristique donnée à au moins 50 % de l'équipe de réalisation.

L'ONF reconnaît que l'identité est complexe et applique les principes d'intersectionnalité dans l'analyse des données. Par conséquent, un projet peut être associé à plus d'une identité ou d'une caractéristique.

Tous les résultats, qui sont présentés en nombre et en pourcentage, sont calculés en fonction du nombre de projets en production pour lesquels les questionnaires ont été retournés avec des réponses.

Pour chaque identité mesurée par le questionnaire d'autodéclaration, l'ONF présente les résultats suivants :

- nombre et pourcentage des projets en développement et en production;
- dépenses et pourcentage des dépenses des projets en développement et en production.

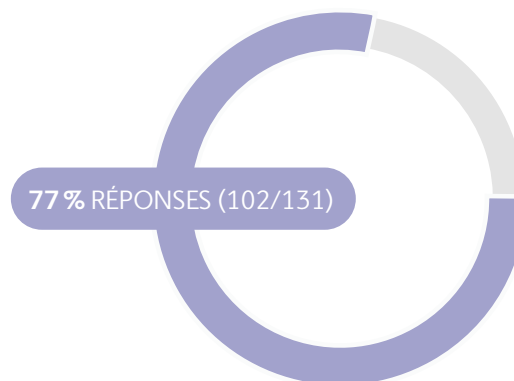
Résultats pour 2024-2025

Taux de réponse

Les cinéastes des 131 projets en développement et en production en 2024-2025, soit les projets étant à l'un ou l'autre des différents stades de production, ont été invités à remplir le questionnaire.

L'ONF a reçu des réponses pour 102 des 131 projets en développement et en production.

Le taux de réponse des cinéastes ayant des projets en développement ou en production était de **77 %**.



Pour une deuxième année de collecte de données, l'ONF est satisfait du taux de réponse, mais entend continuer d'accroître la participation de ses collaborateurs et collaboratrices dans les prochaines années.

Dépenses de production

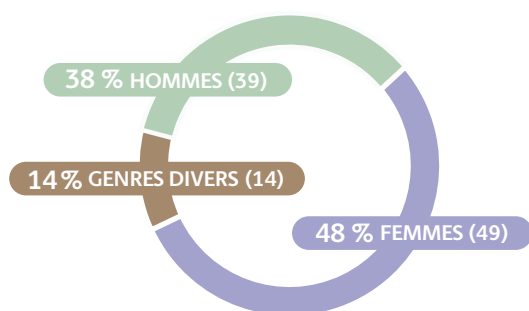
Les dépenses de production totales pour les 131 projets en développement et en production s'élèvent à 13,7 millions de dollars.

Pour ce qui est des 102 projets en développement et en production pour lesquels l'ONF a obtenu des réponses, ces dépenses s'élèvent à 11,7 millions de dollars.

Résultats par identité

Représentation des genres

Projets en développement et en production



36 % PERSONNES NOIRES OU DE COULEUR (37)



21 % AUTOCHTONES (21)



23 % CLOSM (23)



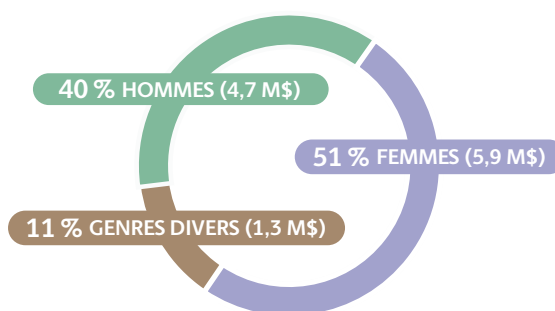
16 % PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (16)



28 % 2ELGBTQIA+ (28)



Dépenses des projets en développement et en production



36 % PERSONNES NOIRES OU DE COULEUR (4,2 M\$)



25 % AUTOCHTONES (2,9 M\$)



14 % CLOSM (1,6 M\$)



17 % PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (2,0 M\$)



31 % 2ELGBTQIA+ (3,6 M\$)





Communications internes

Conformément à son Plan d'action 2024-2025, l'ONF a mis en place un plan de communication robuste afin d'améliorer ses communications internes, de même que l'engagement de son personnel. À la suite de consultations, de sondages internes, de formations ciblées et de rencontres avec des organisations culturelles similaires, une série d'interventions simples, fluides et conviviales ont été réalisées, inspirées de pratiques exemplaires dans le domaine. Parmi ces initiatives, mentionnons les rencontres trimestrielles entre la commissaire et tout le personnel, les rencontres trimestrielles du comité de direction, l'amélioration de l'infolettre interne, la simplification, la rationalisation et une meilleure coordination des messages et des courriels destinés à tout le personnel, l'instauration de programmes et de cérémonies de reconnaissance pour les membres du personnel ayant cinq années de service et plus, la création de sondages ad hoc sur des sujets importants, ainsi que la décentralisation des activités de mobilisation. Pour mesurer les résultats et favoriser l'amélioration continue, un sondage annuel interne sera de nouveau effectué en juin 2025 afin de rendre compte de l'évolution de la situation comme du degré de satisfaction du personnel.

Direction

Changements au sein de la haute direction

Au cours de l'exercice financier, Christine Noël a été nommée à la tête des unités d'animation francophone et anglophone à titre de productrice exécutive, et Julia Qiwen Zhu est devenue la dirigeante principale des finances et la directrice générale, Finance et administration, tandis que Richard Cormier a quitté son poste de directeur général, Programmation, création, distribution et marketing, et de chef de la programmation. Finalement, Rob McLaughlin a été nommé dirigeant principal de la stratégie à l'ONF.

SUZANNE GUÈVREMONT

Commissaire du gouvernement
à la cinématographie et présidente

RICHARD CORMIER

Directeur général
(jusqu'au 10 décembre 2024)
Création, distribution et marketing
et chef de la programmation

JIMMY FOURNIER

Directeur général
Technologies (DPT)

JOANNE HELLER

Directrice générale
(jusqu'au 27 mars 2025)
Finance et administration,
dirigeante principale des finances (DPF)

JULIA QIWEN ZHU

Directrice générale
(depuis le 19 août 2024)
Finance et administration,
dirigeante principale des finances (DPF)

FRANÇOIS TREMBLAY

Directeur général
Ressources humaines et services institutionnels,
dirigeant principal de la sécurité

STÉPHANIE L'ÉCUYER

Directrice générale adjointe, Programmation —
Création

ANNE-CLAIRE LEFAIVRE

Directrice générale adjointe, Programmation —
Distribution et Marketing

ROB MCLAUGHLIN

Dirigeant principal de la stratégie
(depuis le 5 décembre 2024)

Gouvernance

Le conseil d'administration de l'Office national du film du Canada compte huit membres. La commissaire du gouvernement à la cinématographie occupe la fonction de présidente. La directrice générale de Téléfilm Canada en est membre d'office, et six des membres représentent la population canadienne. Ces six membres sont nommés pour un mandat de trois ans, sous réserve de révocation motivée par le gouverneur en conseil, et peuvent recevoir un nouveau mandat.

SUZANNE GUÈVREMONT

Commissaire du gouvernement
à la cinématographie et présidente

ÉRIC DUBEAU

Membre
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec

BETSY CHALY

Vice-présidente
Toronto, Ontario

CHRISTIAN ROBIN

Membre
Winnipeg, Manitoba

ANDRÉ PROVENCHER

Président, comité Éthique, gouvernance et
ressources humaines
Montréal, Québec

ANA SERRANO

Membre
Toronto, Ontario

VICTORIA WING CHI CHAN

Présidente, comité Finances et audit
Merritt, Colombie-Britannique

JULIE ROY

Membre d'office
Directrice générale et cheffe de la direction
Téléfilm Canada
Montréal, Québec



6

Conclusion

L'année 2024-2025 aura été marquée par l'élaboration du Plan stratégique 2025-2028, la réflexion autour d'un nouveau cadre audiovisuel canadien, de même que le rayonnement de la vision créatrice des artistes d'ici.

Les prochaines années comporteront certainement leur lot de défis financiers, sociaux, environnementaux, éthiques et technologiques, mais l'ONF sera prêt. Nous aborderons ces défis avec lucidité, espoir et confiance. Parallèlement, nous continuerons de nourrir notre culture de créativité et d'innovation

pour permettre aux artistes de raconter ce vaste pays de contrastes, reflet de notre identité canadienne, singulière et unique. Nous poursuivrons notre mission d'engagement auprès des auditoires canadiens, pour favoriser le dialogue, la pensée citoyenne et la compréhension mutuelle.

Notre engagement indéfectible envers les Canadiennes et Canadiens continuera de nous placer à l'avant-garde de notre industrie, toujours en évolution et en plein essor.

Sommaire des activités

Revenus (EN MILLIERS DE DOLLARS)

CANADA – REVENUS PAR MARCHÉ	2024-2025	2023-2024
Télévision	82	125
Marché institutionnel et éducatif	1 356	1 222
Marché de consommation	101	200
Salles	35	72
Plans d'archives	427	492
Partenariats et préventes	482	2 304
Services techniques	129	349
Divers	98	79
TOTAL CANADA	2 710	4 843
INTERNATIONAL – REVENUS PAR MARCHÉ	2024-2025	2023-2024
Télévision	87	90
Marché institutionnel et éducatif	216	249
Marché de consommation	156	356
Salles	6	58
Plans d'archives	240	34
Partenariats et préventes	-	-
Services techniques	-	-
Divers	7	-
TOTAL INTERNATIONAL	712	787
CANADA ET INTERNATIONAL – REVENUS PAR MARCHÉ	2024-2025	2023-2024
Télévision	169	215
Marché institutionnel et éducatif	1 572	1 471
Marché de consommation	257	556
Salles	41	130
Plans d'archives	667	526
Partenariats et préventes	482	2 304
Services techniques	129	349
Divers	105	79
TOTAL	3 422	5 630
REVENUS PAR TERRITOIRE	2024-2025	2023-2024
Canada	2 710	4 843
États-Unis et Amérique latine	404	459
Europe	203	209
Asie/Pacifique	75	104
Autres ¹	30	15
TOTAL	3 422	5 630

¹ Autres ventes mondiales

États financiers



[DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT
LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS](#)

[RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT](#)

[ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE](#)

[ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE LA
SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE](#)

[ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE MINISTÉRIELLE](#)

[ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE](#)

[NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS](#)

OFFICE NATIONAL DU FILM

États financiers

31 mars 2025

© Office national du film du Canada, 2025
États financiers 31 mars 2025
No de cat. NF1-11F-PDF
ISSN 2818-0003

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La direction de l'Office national du film (« l'Office ») est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Office. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* de l'Office concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'Office sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF. Le système CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. L'Office fait l'objet d'un processus annuel d'auto-évaluation des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général qui est validé par ce dernier et l'Office utilise les résultats dans le but d'adhérer à la *Politique sur la gestion financière* du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Un audit des contrôles de base a été effectué en 2016-2017 par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG). Le rapport d'audit et le plan d'action de la direction qui y donne suite sont affichés sur le site Web du ministère, à l'adresse suivante : www.canada.ca.

Le conseil d'administration est composé de 8 administrateurs, incluant la Commissaire du gouvernement à la cinématographie. Celui-ci, par l'entremise du comité finances et audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le comité finances et audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité finances et audit.

La vérificatrice générale du Canada, auditrice indépendante du gouvernement du Canada, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers de l'Office sans donner d'opinion de l'auditeur au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes de l'Office en matière de rapports financiers.

Original signé par :

Suzanne Guèvremont
Commissaire du gouvernement
à la cinématographie

Original signé par :

Julia Zhu, CPA
Directrice générale, Finance & administration
(Dirigeante principale des finances)

Montréal, Canada
Le 22 août 2025



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office national du film (l'« Office »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle, l'état de la variation de la dette nette ministérielle et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'Office;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'Office    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office    cesser son exploitation;
- nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de l'Office national du film dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la *Loi sur le cinéma* et les règlements administratifs de l'Office national du film.

À notre avis, à l'exception de la question de non-conformité décrite à la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées, les opérations de l'Office national du film dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le paragraphe 12 de la *Loi sur le cinéma* exige que l'Office national du film obtienne l'approbation du Conseil du Trésor, sur recommandation du ministre, avant de conclure un contrat entraînant des dépenses estimatives supérieures aux montants déterminés par le Conseil du Trésor. L'Office national du film n'a pas obtenu l'approbation requise avant de conclure un contrat non concurrentiel dépassant de plus de trois fois les limites contractuelles. Le respect des règles en matière de passation de marchés est essentiel afin d'assurer la transparence et la reddition de comptes dans l'utilisation des fonds publics. Le respect des exigences législatives contribue à une surveillance efficace et au maintien de la confiance du public.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de l'Office national du film aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de l'Office national du film à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Original signé par :

Chantale Perreault, CPA auditrice
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 22 août 2025

OFFICE NATIONAL DU FILM
État de la situation financière
au 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	5 330 \$	5 653 \$
Salaires à payer	2 327	1 911
Indemnités de vacances et provision pour révisions salariales	1 623	6 155
Revenus non acquis	137	327
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 5)	-	42
Avantages sociaux futurs (note 6)	2 872	3 309
Total des passifs nets	<u>12 289</u>	<u>17 397</u>
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	4 874	4 052
Débiteurs (note 7)	1 348	2 051
Dépôts	38	118
Total des actifs financiers nets	<u>6 260</u>	<u>6 221</u>
Dette nette ministérielle	<u>6 029</u>	<u>11 176</u>
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	1 108	841
Stocks	109	159
Immobilisations corporelles (note 8)	18 111	19 840
Total des actifs non financiers	<u>19 328</u>	<u>20 840</u>
Situation financière nette ministérielle	<u>13 299 \$</u>	<u>9 664 \$</u>

Obligations contractuelles (note 9)
Passif éventuel (note 10)
Droits contractuels (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

Original signé par :

Suzanne Guèvremont
Commissaire du gouvernement à la cinématographie et
Présidente de l'Office national du film du Canada

Original signé par :

Victoria Chan, CPA, CGA
Présidente, Comité finances et audit

Le 22 août 2025

OFFICE NATIONAL DU FILM
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2025</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Charges	Résultats		
(note 11 a)	prévus		
Productions audiovisuelles	39 365 \$	37 523 \$	40 765 \$
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	27 247	30 295	28 355
Services internes	<u>11 503</u>	<u>14 267</u>	<u>12 646</u>
Total des charges	<u>78 115</u>	<u>82 085</u>	<u>81 766</u>
Revenus			
(note 11 b)			
Produits audiovisuels	2 700	2 706	2 898
Partenariats et préventes	948	482	2 304
Services techniques	351	129	349
Autres revenus	<u>102</u>	<u>105</u>	<u>79</u>
Total des revenus	<u>4 101</u>	<u>3 422</u>	<u>5 630</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	<u>74 014</u>	<u>78 663</u>	<u>76 136</u>
Financement du gouvernement et les transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	71 674	81 476	71 417
Variations des montants à recevoir du Trésor	<u>-</u>	<u>822</u>	<u>(154)</u>
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	<u>2 340</u>	<u>(3 635)</u>	<u>4 873</u>
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice	9 664	9 664	14 537
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice	<u>7 324 \$</u>	<u>13 299 \$</u>	<u>9 664 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM
État de la variation de la dette nette ministérielle
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2025</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	Résultats prévus		
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	<u>2 340 \$</u>	<u>(3 635) \$</u>	<u>4 873 \$</u>
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	952	1 375	1 691
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 448)	(2 996)	(3 333)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(108)	-
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	<u>(2 496)</u>	<u>(1 729)</u>	<u>(1 642)</u>
Variation due aux stocks	-	(50)	46
Variation due aux charges payées d'avance	-	267	35
Variation nette de la dette nette ministérielle	<u>(156)</u>	<u>(5 147)</u>	<u>3 312</u>
Dette nette ministérielle - début de l'exercice	<u>11 176</u>	<u>11 176</u>	<u>7 864</u>
Dette nette ministérielle - fin de l'exercice	<u>11 020 \$</u>	<u>6 029 \$</u>	<u>11 176 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM
État des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	78 663 \$	76 136 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 996)	(3 333)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(108)	-
Variation des avantages sociaux futurs	316	(190)
Variation de la provision pour révisions salariales	4 146	(3 272)
Constatation des revenus non acquis	327	577
Charge de provision pour créances douteuses	(4)	37
Utilisation des charges payées d'avance	(712)	(637)
Variations de l'état de la situation financière		
Variation des salaires à payer	(416)	(107)
Variation des indemnités de vacances et révisions salariales à payer	386	253
Entrées de fonds relatives aux revenus non acquis	(137)	(327)
Sorties de fonds relatives aux avantages sociaux futurs	121	154
Variation des créditeurs et charges à payer	315	(699)
Variation des débiteurs	(699)	335
Variation des dépôts	(80)	(2)
Sorties de fonds relatives aux charges payées d'avance	979	672
Variation des stocks	(50)	46
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>80 051</u>	<u>69 643</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 383	1 683
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>1 383</u>	<u>1 683</u>
Activités de financement		
Paieement sur l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	42	91
Encaisse utilisée pour les activités de financement	<u>42</u>	<u>91</u>
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>81 476 \$</u>	<u>71 417 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM
Notes complémentaires aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

1) Statut et objectifs

L'Office national du film a été fondé en 1939 en vertu de la *Loi sur le cinéma* et est l'organisme chargé d'administrer cette loi.

Relevant du ministre du Patrimoine canadien, l'Office national du film («Office») est un organisme culturel mentionné à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il est dirigé par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil et dont le président est le commissaire du gouvernement à la cinématographie.

Le mandat législatif de l'Office est de susciter et de promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national et, notamment, de :

- produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et promouvoir la production et la distribution de tels films;
- représenter le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses ministères;
- faire des recherches sur les activités cinématographiques et en mettre les résultats à la disposition des personnes s'adonnant à la production de films;
- conseiller le gouverneur en conseil à l'égard d'activités cinématographiques; et
- remplir, en matière d'activités cinématographiques, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui assigner.

L'Office n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2) Conventions comptables importantes

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-dessous, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Les conventions les plus importantes sont les suivantes :

Autorisations parlementaires

Le financement des activités provient d'une autorisation permanente du Parlement (Fonds renouvelable) et d'autorisations parlementaires votées annuellement.

Le Fonds renouvelable permet à l'Office de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements relatifs au fonds de roulement, au financement temporaire des charges d'exploitation et à l'acquisition des immobilisations. Conformément à une décision du Conseil du trésor émise en 2001, le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur comptable nette des immobilisations ne doit pas excéder 15 millions de dollars. Les montants utilisés pour des projets d'immobilisations sont inscrits dans les autorisations de l'exercice en cours utilisées à la note 3b. En 2025, l'Office n'a pas utilisé le Fonds renouvelable pour des projets (2024 – 0 \$). L'utilisation de l'année 2020 a entièrement été remboursée selon les directives et modalités du Secrétariat du conseil du trésor à partir de 2022. La somme remboursée en 2025 est de 586 \$ (2024 - 593 \$).

L'Office est aussi financé en partie par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires votées annuellement. La présentation des autorisations consenties à l'Office ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

Les montants des résultats prévus dans les sections «Charges» et «Revenus» de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectif intégré au *Plan ministériel 2024-2025*. Les montants des résultats prévus inclus dans la section «Financement du gouvernement et les transferts» de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle ont été préparés aux fins de gestion interne et n'ont pas été publiés précédemment.

Chaque année, l'Office présente au Parlement des informations sur les dépenses prévues dans le Budget des dépenses. Ces estimations aboutissent au dépôt de projets de loi de crédits (qui une fois adoptés deviennent des lois de crédits), conformément au cycle des rapports sur les dépenses gouvernementales. L'Office procède ensuite aux engagements des dépenses de manière à ce que les soldes non grevés des affectations et des crédits budgétaires fassent régulièrement l'objet d'une surveillance et de rapports pour s'assurer que les crédits suffiront pour toute la période et pour veiller à ne pas les dépasser.

Le risque de liquidité est le risque qu'un ministère éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Pour gérer ce risque, l'Office se doit de gérer ses activités et ses dépenses dans le respect des crédits qui ont été approuvés par le Parlement ou des limites des affectations approuvées par le Conseil du Trésor.

Conformément à l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la politique de gestion du risque de liquidité de l'Office stipule ce qui suit : « Il ne peut être passé de marché ou autre entente prévoyant un paiement, dans le cadre d'un programme auquel est affecté un crédit ou un poste figurant dans les prévisions de dépenses alors déposées devant la Chambre des communes et sur lequel le paiement sera imputé, que si le solde disponible non grevé du crédit ou du poste est suffisant pour l'acquittement de toutes les dettes contractées à cette occasion pendant l'exercice au cours duquel a lieu la passation. »

L'exposition au risque de l'Office, ses objectifs, politiques et processus de gestion et d'évaluation de ce risque n'ont pas changé de manière notable par rapport à l'exercice précédent.

Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

L'Office fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Office est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Office sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de l'Office et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que l'Office a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs. Ce montant n'est pas considéré comme un instrument financier.

Constatation des charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges reliées aux *Productions audiovisuelles* comprennent les coûts des activités pour le développement et la production d'œuvres audiovisuelles de toute forme. Les charges reliées à *Accessibilité et interaction avec l'auditoire* incluent les activités nécessaires pour rendre les productions de l'Office accessibles, ce qui comprend la préservation et conservation de la collection ainsi que la promotion et la distribution des œuvres. Les *Services internes* sont les charges encourues de façon à répondre aux activités et autres obligations générales de l'Office.

Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

Revenus

Revenus d'opérations ayant des obligations de prestation :

Les revenus d'opérations ayant des obligations de prestation se produisent lorsqu'une promesse exécutoire de transfert de biens ou de services est faite directement à un payeur en échange d'une contrepartie promise. Ces revenus sont comptabilisés lorsque le contrôle des avantages associés aux biens ou services a été transféré et qu'il n'y a pas d'obligation de prestation non remplie. Lorsqu'une contrepartie est reçue d'un payeur avant de fournir les biens ou services, ces montants sont initialement inclus dans les revenus non acquis, pourvu qu'ils respectent la définition d'un passif. Ils sont ensuite comptabilisés aux revenus au fur et à mesure que les obligations de performance sont remplies.

Les *Produits audiovisuels* et les *préventes* se composent de licences ainsi que de ventes de produits audiovisuels. Les licences comprennent une obligation de prestation continue qui est satisfaite progressivement puisque l'Office a l'obligation continue de donner accès à un actif prédéterminé pendant la durée de l'accord. En outre, le payeur reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par l'actif spécifique pendant toute la durée de l'accord de licences ou permis. Ces revenus sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée de l'accord. Les licences ou permis reçus à l'avance sont inclus dans les revenus non acquis et comptabilisés en tant que revenus au fur et à mesure que l'obligation de prestation est satisfaite. Les ventes de produits audiovisuels consistent en une obligation de prestation qui est satisfaite à un moment précis lors de l'achat du produit. Ces revenus sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés au client ou au fur et à mesure.

Les *Partenariats et Services techniques* sont des ventes de services qui consistent en de multiples obligations de prestation qui s'échelonnent sur toute la durée de l'accord en fonction d'étapes/des jalons clés définis dans l'accord. Les revenus découlant de ces accords sont comptabilisés au fur et à mesure que chaque étape est remplie. Les revenus reçus avant la prestation du service sont inclus dans les revenus non acquis et comptabilisés en tant que revenus au fur et à mesure de l'achèvement de chaque étape.

Les *Autres Revenus* sont des activités en lien avec les opérations qui consistent en une obligation de prestation qui est satisfaite à un moment précis. Ces revenus sont comptabilisés lorsque les biens ou services sont livrés au client ou au fur et à mesure.

Revenus d'opérations sans obligations de prestation :

Les opérations sans obligations de prestation peuvent être volontaires ou forcées. Les revenus d'opérations forcées se produisent parce que le droit à la ressource économique est attribuable à la législation basée sur l'autorité constitutionnelle ou à l'autorité constitutionnelle déléguée. Ces revenus sont comptabilisés lorsque les ressources économiques de l'Office augmentent sans transfert direct de biens ou de services à un payeur. L'Office n'a aucun revenu significatif d'opération sans obligations de prestations.

Aucun revenu significatif provenant d'activités non récurrentes n'est présenté dans ces états financiers.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs parties externes dont le recouvrement est incertain.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie, ayant un instrument financier, manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Office n'est pas exposé à un risque de crédit important. L'Office fournit des services à d'autres ministères et organismes publics et à des organisations externes dans le cadre normal de ses activités. Les créances sont payables sur demande. L'exposition maximale de l'Office au risque de crédit est égale à la valeur comptable de ses créances.

Stocks

Les fournitures et approvisionnements sont évalués au coût.

Les copies de films et les autres formes de présentations visuelles destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ et les améliorations locatives supérieures à 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations corporelles	Période d'amortissement
Équipement technique	de 4 à 20 ans
Logiciels et équipement informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier, équipement de bureau et autres	de 5 à 10 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	durée des baux

Les sommes relatives aux travaux en cours sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de l'Office.

L'Office détient une collection de près de 20 000 titres incluant les différentes versions et acquisitions regroupant 14 000 œuvres audiovisuelles produites ou coproduites par l'Office depuis 1895. Cette collection inestimable d'une valeur indéterminée n'est pas destinée à la vente. Cependant, une valeur symbolique de 1 \$ lui a été attribuée dans les états financiers. Elle est inscrite à l'état de la situation financière et à la note 8 comme immobilisation corporelle pour s'assurer que le lecteur est conscient de son existence. L'Office n'inscrit pas à l'actif d'autres biens incorporels ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

L'Office passe des contrats de location-exploitation pour l'acquisition de droits exclusifs d'utilisation de certaines immobilisations corporelles pour la durée du bail. Il comptabilise les loyers qui en découlent aux résultats de l'exercice au cours duquel ils s'appliquent. L'Office passe aussi des contrats de location-acquisition par lesquels pratiquement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien lui sont transférés. Il les comptabilise comme une acquisition d'actif et une prise en charge d'obligations correspondant à la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles au titre de la location, abstraction faite de la partie de ces paiements qui a trait aux frais accessoires. Les actifs comptabilisés dans le cadre de contrats de location-acquisition sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autres immobilisations corporelles détenues par l'Office, et les obligations sont amorties sur la durée des baux.

Autres actifs financiers et passifs financiers

Les instruments financiers de l'Office sont tous comptabilisés au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les passifs existants ou à financer des activités futures.

L'Office détient les actifs financiers suivants :

- Débiteurs liés à la vente de produits audiovisuels à des parties externes ou autres ministères et organismes (nets des provisions pour créances douteuses)
- Dépôts liés aux productions à l'étranger

Les passifs financiers sont constitués des créanciers et charges à payer et des salaires à payer.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont des actifs qui sont destinés à être utilisés dans le cours normal des opérations. Ils sont convertis en charges dans des périodes futures et incluent les immobilisations corporelles, les stocks et les charges payées d'avance.

Avantages sociaux futurs

Prestations de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Office au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Office découlant du Régime. La responsabilité de l'Office relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues par leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. En 2012, le programme pour l'ensemble du personnel a été éliminé et par conséquent, les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler. Le coût des indemnités de départ a été comptabilisé au cours des exercices pendant lesquels les indemnités ont été gagnées par les employés. L'obligation au titre des indemnités de départ est calculée à la valeur actuelle selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de taux d'actualisation et du moment de départ à la retraite. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

Absences rémunérées

Les employés ont droit à des congés de maladie et à des indemnités d'accident de travail prévus par leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Les jours de congé de maladie s'accumulent mais ne s'acquièrent pas, et permettent à l'employé d'être rémunéré pendant son absence pour raison de maladie en reconnaissance de services rendus antérieurement. À mesure que les employés rendent des services, la valeur des congés de maladie rémunérés correspondant à ces services est constatée à titre de passif et de charge. L'Office comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations telles que le taux d'actualisation, l'âge de la retraite, le taux d'utilisation des jours excédentaires aux congés octroyés annuellement, la probabilité de départ et le taux de révision salariale pour calculer la valeur actualisée de l'obligation au titre d'absences rémunérées. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la provision pour créances douteuses, le passif éventuel, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3) Autorisations parlementaires

L'Office reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur.

Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de l'Office pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon leur financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	78 663	\$ 76 136 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire) :		
Variation des indemnités de vacances et provision pour révisions salariales non imputées aux autorisations	4 532	(3 019)
Variation des charges à payer non imputées aux autorisations	947	(869)
Variation des débiteurs n'impactant pas les autorisations	(526)	666
Variation des créances douteuses non imputées aux autorisations	(13)	37
Variation nette pour avantages sociaux futurs	436	(36)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(108)	-
Retour d'un don inutilisé à l'État	-	15
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 996)	(3 333)
	<u>2 272</u>	<u>(6 539)</u>
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire):		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 375	1 691
Paieement sur l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	42	91
	<u>1 417</u>	<u>1 782</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>82 352</u>	<u>\$ 71 379 \$</u>

b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Autorisations fournies :		
Budget principal des dépenses	71 954	\$ 66 490 \$
Budget supplémentaire des dépenses	12 753	8 196
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(569)	(2 649)
Affectation bloquée	(1 786)	(658)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>82 352</u>	<u>\$ 71 379 \$</u>

4) Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et les charges à payer sont évalués au coût et sont dus, en majorité, dans un délai de six mois suivant la date de clôture.

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et des charges à payer de l'Office.

	2025	2024
Créditeurs et charges à payer - autres ministères et organismes	1 491 \$	843 \$
Créditeurs et charges à payer - parties externes	3 539	3 668
Total des créditeurs et charges à payer	5 030 \$	4 511 \$
Charges à payer - réorganisation	300	1 142
Total des créditeurs et des charges à payer	5 330 \$	5 653 \$

Durant l'exercice 2024-2025, l'Office a dû poursuivre la réorganisation de ses opérations. En conséquence, l'Office a comptabilisé au 31 mars 2025 une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi supplémentaire au montant de 300 \$ (2024 – 1 142 \$) dans ses charges à payer pour les coûts estimatifs du réaménagement des effectifs.

5) Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées

En fin d'exercice, l'Office n'avait plus d'ententes pour la location d'équipement technique en vertu de contrats de location-acquisition (note 8). Les paiements effectués pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 totalisent 42 \$ (2024– 91 \$). Des intérêts de 0 \$ (2024 – 1 \$) sont imputés aux résultats.

	2025	2024
2024-2025	- \$	42 \$
2025-2026	-	-
Total des futurs paiements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	-	42
Moins : intérêts théoriques	-	-
Solde de l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	- \$	42 \$

6) Avantages sociaux futurs

Prestations de retraite

Les employés de l'Office participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux bénéfices du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que l'Office versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

En 2025, les charges pour les membres du groupe 1 et du groupe 2 s'élèvent à 4 211 \$ (2024– 3 256 \$). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois les cotisations des employés. En 2024, pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois les cotisations des employés.

La responsabilité de l'Office relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

Indemnités de départ et absences rémunérées

Indemnités de départ

L'Office verse des indemnités de départ à ses employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations des conventions collectives et des conditions d'emploi, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements avaient, jusqu'au 31 décembre 2013, la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique.

Au 31 mars 2025, pour calculer l'obligation de la valeur restante, l'Office utilise un taux de croissance de la rémunération estimé de 2,00 % (2024 – 3,52 %), un taux d'actualisation de 3,24 % (2024 – 3,40 %), un taux de contribution aux bénéfices marginaux de 22,50 % (2024 – 24,30 %), et un horizon de départ à la retraite estimé à 60 ans.

Absences rémunérées

L'Office offre à ses employés des indemnités de congé de maladie en fonction de leur salaire et des droits accumulés au cours de leurs années de service. Ces droits peuvent être accumulés mais ne s'acquièrent pas. L'Office a également reconnu une obligation au titre d'indemnités d'accident de travail.

Pour calculer l'obligation au titre de congé de maladie, l'Office utilise un salaire journalier moyen de 391 \$ (2024 – 377 \$), un taux d'augmentation des salaires de 3,32 % (2024 – 3,60 %), un taux d'utilisation annuel moyen de 1,98 % (2024 – 2,04 %), un taux d'actualisation de 3,24 % (2024 – 3,40 %), un taux de départ de 3,93 % (2024 – 4,21 %), un taux de contribution aux bénéfices marginaux de 22,50 % (2024 – 24,30 %) et un horizon de départ à la retraite estimé à 60 ou 65 ans selon la date de début d'emploi.

Pour calculer l'obligation au titre d'indemnités d'accidents du travail, l'Office utilise les dispositions du régime d'indemnités d'accident du travail applicable et un taux d'actualisation de 3,24 % (2024 – 3,40 %).

Au 31 mars 2025, les renseignements utiles à l'égard du régime d'indemnités de départ et des absences rémunérées sont les suivants :

	Indemnités de départ	Absences rémunérées	Total
Solde au 31 mars 2023	730 \$	2 543 \$	3 273 \$
Charge pour l'exercice	22	168	190
Indemnités versées au cours de l'exercice	(124)	(30)	(154)
Solde au 31 mars 2024	628 \$	2 681 \$	3 309 \$
Charge pour l'exercice	(16)	(300)	(316)
Indemnités versées au cours de l'exercice	(90)	(31)	(121)
Solde au 31 mars 2025	522 \$	2 350 \$	2 872 \$

7) Débiteurs

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs de l'Office :

	2025	2024
Débiteurs - autres ministères et organismes	395 \$	369 \$
Débiteurs - parties externes	1 111	1 874
Sous-total	1 506	2 243
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(158)	(192)
Total des débiteurs	1 348 \$	2 051 \$

8) Immobilisations corporelles

	31 mars 2024	Additions	Aliénations et radiations	Transferts	31 mars 2025
Équipement technique					
Coût	16 117 \$	581 \$	(237) \$	- \$	16 461 \$
Amortissement cumulé	(12 609)	(1 299)	237	-	(13 671)
	3 508	(718)	-	-	2 790
Logiciels et équipement informatique					
Coût	11 435	248	(2 825)	651	9 509
Amortissement cumulé	(9 923)	(522)	2 825	-	(7 620)
	1 512	(274)	-	651	1 889
Mobilier, équipement de bureau et autres					
Coût	1 540	204	-	-	1 744
Amortissement cumulé	(797)	(163)	-	-	(960)
	743	41	-	-	784
Matériel roulant					
Coût	25	-	-	-	25
Amortissement cumulé	(21)	(4)	-	-	(25)
	4	(4)	-	-	-
Améliorations locatives					
Coût	20 572	13	(291)	-	20 294
Amortissement cumulé	(6 821)	(1 008)	183	-	(7 646)
	13 751	(995)	(108)	-	12 648
Collection¹	-	-	-	-	-
Travaux en cours	322	329	-	(651)	-
Total					
Coût	50 011	1 375	(3 353)	-	48 033
Amortissement cumulé	(30 171)	(2 996)	3 245	-	(29 922)
Valeur nette comptable	19 840 \$	(1 621) \$	(108) \$	- \$	18 111 \$

¹La collection de l'Office a une valeur symbolique de 1\$.

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition (note 5) d'une valeur brute de 0 \$ (2024 – 449 \$) moins l'amortissement cumulé de 0 \$ (2024 – 402 \$). L'amortissement de l'exercice pour les biens en location-acquisition est de 0 \$ (2024 – 90 \$).

9) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Office peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels il sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2026	2027	2028	2029	2030 et +	Total
Locaux	7 149 \$	7 183 \$	7 110 \$	7 185 \$	70 121 \$	98 748 \$
Autres biens et services	2 098	805	651	530	-	4 084
Total	9 247 \$	7 988 \$	7 761 \$	7 715 \$	70 121 \$	102 832 \$

Les ententes pour la location de locaux totalisent 98 748 \$ et ont été signées avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). L'Office a engagé avec SPAC une nouvelle entente pour une période de 15 ans à partir de l'exercice 2025 pour la location des locaux du siège social. L'Office a signé en 2019 une entente pour une période de 20 ans pour la location des locaux de la salle de conservation.

10) Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, l'Office est assujéti à diverses réclamations ou poursuites judiciaires. La direction est d'avis que dans l'éventualité où l'Office serait tenu responsable, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

11) Charges par principaux articles de dépenses et types de revenus

Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par principaux articles de dépenses et type de revenus :

	2025	2024
a) Charges		
Salaires et avantages sociaux	47 885 \$	48 664 \$
Services professionnels et spécialisés	11 861	11 302
Location	10 390	10 005
Amortissement des immobilisations corporelles	2 996	3 333
Transport et communication	2 368	2 604
Matériel et fournitures	1 672	1 782
Redevances	1 452	670
Réparations et entretien	1 429	1 577
Information	1 108	858
Participation en espèces dans les coproductions	606	758
Divers	144	74
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	108	-
Sous-traitance pour production de films et développement en laboratoire	66	139
	<u>82 085 \$</u>	<u>81 766 \$</u>
b) Revenus		
Produits audiovisuels		
Redevances et abonnements	1 998 \$	2 320 \$
Plans d'archives	667	526
Copies de films et téléchargements	41	52
Sous-total Produits audiovisuels	<u>2 706</u>	<u>2 898</u>
Partenariats et préventes	482	2 304
Services techniques	129	349
Divers	105	79
	<u>3 422 \$</u>	<u>5 630 \$</u>

12) Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Office est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada ainsi qu'avec ses principaux dirigeants, les proches parents de ceux-ci et les entités soumises au contrôle de ces personnes. L'Office conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Ces transactions sont constatées à la valeur d'échange à l'exception des services non constatés à l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournit gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des paiements offerts à tous les ministères et organismes par SPAC, les services d'audit interne offerts par le Bureau du contrôleur général ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle. Le tableau suivant présente les détails des opérations entre apparentées de l'Office :

	2025	2024
Débiteurs	32 \$	4 \$
Créditeurs	1 491 \$	860 \$
Charges	19 703 \$	18 041 \$
Revenus	152 \$	417 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2025, l'Office a loué des locaux de SPAC pour un montant de 8 212 \$ (2024 – 8 050 \$) et a payé le régime des avantages sociaux des employés au Secrétariat du Conseil du Trésor pour 10 358 \$ (2024 – 8 793 \$). Ces montants sont inclus dans les charges. Le montant des charges de 2025 inclut un montant capitalisé de 0 \$ (2024 – 32 \$) en lien avec les améliorations locatives des nouveaux locaux du siège social.

13) The Documentary Channel

Depuis 2002, l'Office a une participation permanente de 14 %, soit 14 unités de 1 \$ chacune, dans la chaîne de télévision spécialisée The Documentary Channel. L'entente de participation stipule que les obligations de l'Office à l'égard des dettes, des passifs et autres obligations se limitent au capital investi.

Les revenus tirés de placements de portefeuille ne sont constatés que dans la mesure où ils sont reçus ou exigibles et sont présentés aux revenus divers à l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle au montant de 0 \$ (0 \$ en 2024).

14) Droits contractuels

De par leur nature, les activités de l'Office peuvent donner lieu à des droits aux ressources économiques découlant de contrats ou d'accords qui donneront lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Au cours de l'exercice, l'Office a conclu deux ententes avec deux collaborateurs d'une valeur de 147 \$, dont 147 \$ reste à être encaissée au cours des exercices ultérieurs. Au cours de l'exercice 2024, l'Office a conclu une entente avec un collaborateur d'une valeur de 53 \$, dont aucune balance reste à être encaissée au cours des prochains exercices.

	<u>2026</u>	<u>2027</u>	<u>2028</u>	<u>2029</u>	<u>2030</u>	<u>Total</u>
Droits contractuels	<u>147 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>147 \$</u>

Annexes

A large, stylized graphic of an eye in shades of blue, centered on the page. The eye is composed of a central circle, two curved eyelids, and two rectangular pupils at the bottom.



Annexe I L'ONF AU CANADA

Le 4 avril 2024, l'ONF annonçait une réorganisation des effectifs ainsi qu'une revue de la structure de sa division Programmation. Les studios des Programmes français et anglais sont ainsi devenus six unités de production réparties à la grandeur du pays.

Directeur général, Programmation, création, distribution et marketing, et chef de la programmation : Richard Cormier (jusqu'au 10 décembre 2024)

Directrice générale adjointe, Programmation — Création : Stéphanie L'Écuyer

Directeur, Opérations PCDM : John Christou

UNITÉ DOCUMENTAIRE FRANCOPHONE

L'UNITÉ COUVRE LES PROJETS FRANCOPHONES DE PARTOUT AU PAYS

Productrice exécutive : Nathalie Cloutier

Productrice, Documentaires francophones hors Québec (bureau d'Edmonton) : Marie-France Guerrette Dempsey

Productrice et producteur, Documentaires francophones du Québec (bureau de Montréal) : Mélanie Brière et Pierre-Mathieu Fortin

Productrice, Documentaires francophones hors Québec (bureau de Moncton) : Christine Aubé

BUREAU D'EDMONTON

Place Canada
9700, avenue Jasper, bureau 142
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Courriel : northwest@nfb.ca

BUREAU DE MONTRÉAL

Îlot Balmoral
1501, rue De Bleury
Montréal (Québec) H3A 0H3
Courriel : documentairefrancophone@onf.ca

BUREAU DE MONCTON

Édifice public Dominion
1045, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1H1
Courriel : documentairefrancophone@onf.ca

UNITÉ DOCUMENTAIRE DE L'OUEST**COLOMBIE-BRITANNIQUE / YUKON / TERRITOIRES
DU NORD-OUEST / ALBERTA / SASKATCHEWAN**

Productrice exécutive : Shirley Vercruysse

Productrice, bureau de Vancouver : Teri Snelgrove

Productrices, bureau d'Edmonton : Chehala Leonard
et Coty Savard**BUREAU DE VANCOUVER**351, rue Abbott, bureau 250
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0G6
Courriel : western@nfb.ca**BUREAU D'EDMONTON**Place Canada
9700, avenue Jasper, bureau 142
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Courriel : western@nfb.ca**UNITÉ DOCUMENTAIRE DU CENTRE****NUNAVUT / MANITOBA / ONTARIO**

Productrice exécutive : Chanda Chevannes

Productrices, bureau de Winnipeg : Niki Little et
Alicia SmithProductrices, bureau de Toronto : Sherien Barsoum
et Kate Vollum**BUREAU DE WINNIPEG**145, avenue McDermot
Winnipeg (Manitoba) R3B 0R9
Courriel : prairie@nfb.ca**BUREAU DE TORONTO**145, rue Wellington Ouest, bureau 1000
Toronto (Ontario) M5J 1H8
Courriel : ontarioinfo@nfb.ca**UNITÉ DOCUMENTAIRE DE L'EST****L'UNITÉ COUVRE LES PROJETS ANGLOPHONES DU
QUÉBEC ET DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE**

Productrice exécutive : Nathalie Cloutier

Attachée culturelle, Premières Nations, productrice
et réalisatrice (bureau de Montréal) : Alanis
ObomsawinProducteurs, Documentaires anglophones du
Québec (bureau de Montréal) : Ariel Nasr (jusqu'au
27 juillet 2024) et Robert Vroom (depuis le 10
octobre 2024)Productrice, Documentaires anglophones des
provinces de l'Atlantique (bureau de Halifax) : Liz
Cowie

BUREAU DE MONTRÉAL

Îlot Balmoral
1501, rue De Bleury
Montréal (Québec) H3A 0H3
Courriel : documentairefrancophone@onf.ca

BUREAU DE HALIFAX

Bond Building
5475, chemin Spring Garden, bureau 201
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3T2
Courriel : eastern@nfb.ca

UNITÉ D'ANIMATION FRANCOPHONE**MANDAT NATIONAL**

Productrice exécutive : Christine Noël

Producteur et productrice : Marc Bertrand (jusqu'au 14 juin 2024) et Jelena Popović (depuis le 6 mai 2024)

BUREAU DE MONTRÉAL

Îlot Balmoral
1501, rue De Bleury
Montréal (Québec) H3A 0H3
Courriel : animationfr@onf.ca

UNITÉ D'ANIMATION ANGLOPHONE**MANDAT NATIONAL**

Productrice exécutive : Christine Noël (depuis le 14 mai 2024)

Productrice : Maral Mohammadian

BUREAU DE MONTRÉAL

Îlot Balmoral
1501, rue De Bleury
Montréal (Québec) H3A 0H3
Courriel : animation@nfb.ca

INITIATIVES OFFRANT AUX CINÉASTES INDÉPENDANTS ET INDÉPENDANTES DE PARTOUT AU CANADA UNE AIDE D'APPOINT À LA POSTPRODUCTION

AIDE AU CINÉMA INDÉPENDANT DU CANADA (ACIC)

Site internet : onf.ca/acic
Courriel : acic@onf.ca

FILMMAKER ASSISTANCE PROGRAM (FAP)

Site internet : nfb.ca/fap
Courriel : fap@nfb.ca

BUREAU CENTRAL

Îlot Balmoral
1501, rue De Bleury
Montréal (Québec) H3A 0H3

ADRESSE POSTALE

Case postale 6100
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3H5

SERVICE À LA CLIENTÈLE

De partout au Canada
1-800-267-7710
De Montréal et ses environs
514-287-9000

SITES INTERNET

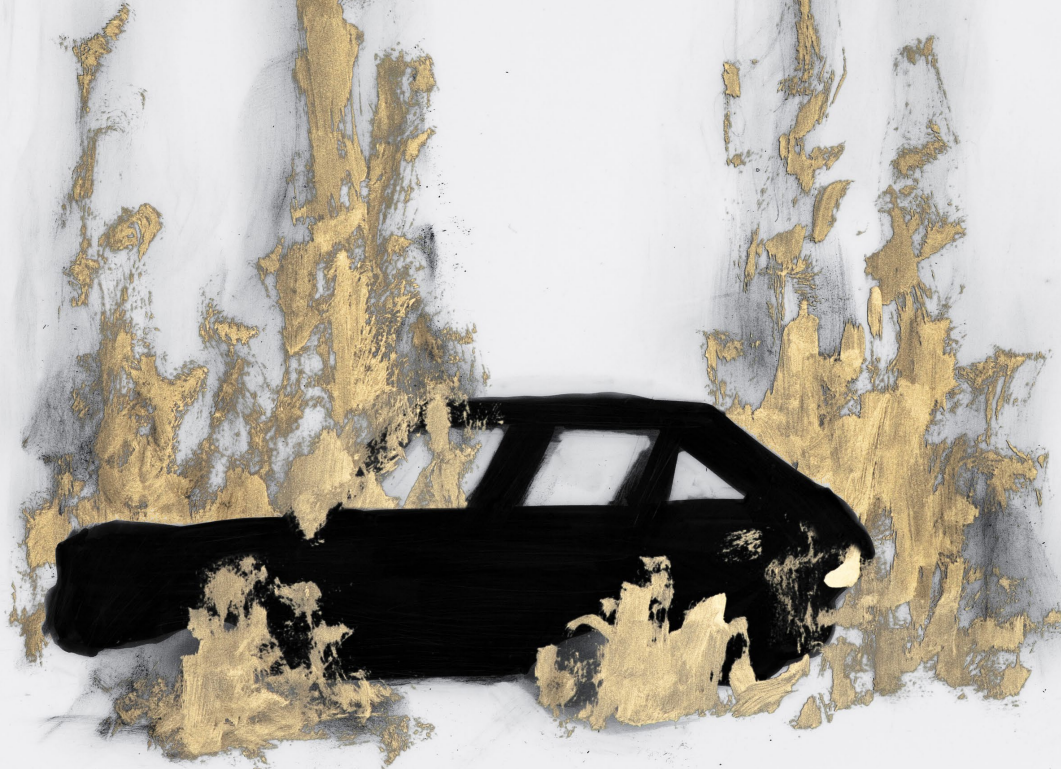
onf.ca
canada.ca/fr/office-national-film.html

MÉDIAS SOCIAUX

facebook.com/onf.ca
x.com/onf
vimeo.com/lonf
youtube.com/user/onf
instagram.com/onf_nfb

RESSOURCES

Blogue : blogue.onf.ca
Distribution : onf.ca/distribution
Éducation : onf.ca/education
Archives : archives.onf.ca/accueil/
Espace média : espacemedia.onf.ca



Annexe II

PRODUCTIONS ORIGINALES

ABRÉVIATIONS : C. : CRÉATION R. : RÉALISATION P. : PRODUCTION

7 BEATS PER MINUTE / 7 BATTEMENTS PAR MINUTE

100 MIN 21 S

R. YUQI KANG

P. INA FICHMAN (INTUITIVE PICTURES II INC.), SHERIEN BARSOUM (ONF), SHIRLEY VERCRIJSSE (ONF), ANITA LEE (ONF), KATE BAXTER (FIVE FIFTY FIVE), NEERAJ BHARGAVA (RAINSHINE), MUNNISH PURI (RAINSHINE), YUQI KANG

Documentaire original en anglais produit par Intuitive Pictures en coproduction avec l'Office national du film du Canada (Unité documentaire du Centre)

AM I THE SKINNIEST PERSON YOU'VE EVER SEEN? / SUIS-JE LA PLUS MAIGRE ?

24 MIN 6 S

R. EISHA MARJARA

P. JOE BALASS (COMPASS PRODUCTIONS), JOHN CHRISTOU (ONF), ANNETTE CLARKE (ONF), ROHAN FERNANDO (ONF), ARIEL NASR (ONF)

Documentaire original en anglais produit par Compass en coproduction avec l'Office national du film du Canada (Unité documentaire de l'Est)

A MOTHER APART / UNE MÈRE À PART

89 MIN 1 S

R. LAURIE TOWNSHEND

P. CHANDA CHEVANNES (ONF), NGARDY CONTEH GEORGE (OYA MEDIA GROUP), ALISON DUKE (OYA MEDIA GROUP), ANITA LEE (ONF), JUSTINE PIMLOTT (ONF)

Documentaire original en anglais coproduit par Oya Media Group et l'Office national du film du Canada (Unité documentaire du Centre)

ANDREA MARTIN: NINE LIVES... AND COUNTING! / ANDREA MARTIN : NEUF VIES... ET ENCORE PLUS!

4 MIN 28 S

R. MICHELLE MAMA

P. CHANDA CHEVANNES, JON MONTES

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Bureau de la direction générale) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

A RETURN TO MEMORY / UN TEMPS RETROUVÉ

118 MIN 23 S

R. DONALD MCWILLIAMS**P. KATHERINE BAULU, JOHN CHRISTOU, ANNETTE CLARKE, NATHALIE CLOUTIER, ROHAN FERNANDO, ARIEL NASR**

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire de l'Est)

DIANE JUSTER : FONDATION D'UNE CHANSON

4 MIN 20 S

R. GILLES DOIRON**P. CHRISTINE AUBÉ, CHANDA CHEVANNES**

Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Bureau de la direction générale) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

DON'T LET THE SUN CATCH YOU CRYING / QUE LE SOLEIL JAMAIS NE VOIE BRILLER TES LARMES

7 MIN 6 S

R. NATALIE BAIRD, TOBY GILLIES**P. DAVID CHRISTENSEN, ALICIA SMITH**

Animation originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire du Centre)

GOOD LUCK TO YOU ALL / BONNE CHANCE À VOUS TOUS

8 MIN 15 S

R. CORDELL BARKER**P. DAVID CHRISTENSEN, JON MONTES, ALICIA SMITH, CHANDA CHEVANNES**

Animation originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire du Centre)

GRAVER L'HOMME : ARRÊT SUR PIERRE HÉBERT

77 MIN 12 S

R. LOÏC DARSEZ**P. MARC BERTRAND, CHRISTINE NOËL**

Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Unité d'animation francophone)

HAIRY LEGS / POIL AUX JAMBES

16 MIN 56 S

R. ANDREA DORFMAN**P. ANNETTE CLARKE, NATHALIE CLOUTIER, LIZ COWIE, ROHAN FERNANDO**

Animation originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire de l'Est)

HYPERSENSIBLE / HYPERSENSITIVE

6 MIN 41 S

R. MARTINE FROSSARD**P. MARC BERTRAND, CHRISTINE NOËL**

Animation originale sans paroles produite par l'Office national du film du Canada (Unité d'animation francophone)

IMPRINT / ENCRAGE

4 MIN 59 S

R. DUNCAN MAJOR**P. MARAL MOHAMMADIAN, ROBERT MCLAUGHLIN**

Animation originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Unité d'animation anglophone)

INCANDESCENCE

104 MIN 55 S

R. NOVA AMI, VELCROW RIPPER**P. SHIRLEY VERCROYSSSE**

Documentaire original anglais produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire de l'Ouest)

INKWO FOR WHEN THE STARVING RETURN / INKWO À LA DÉFENSE DES VIVANTS

18 MIN 27 S

R. AMANDA STRONG**P. AMANDA STRONG (SPOTTED FAWN PRODUCTIONS INC.), MARAL MOHAMMADIAN (ONF), NINA WEREWKA (SPOTTED FAWN PRODUCTIONS INC.), HAYDN WAZELLE (SPOTTED FAWN PRODUCTIONS INC.), LUPE DANYLUK (SPOTTED FAWN PRODUCTIONS INC.), ROBERT MCLAUGHLIN (ONF)**

Animation originale en anglais coproduite par Spotted Fawn Productions et l'Office national du film du Canada (Unité d'animation anglophone)

J'AI PERDU DE VUE LE PAYSAGE

85 MIN 8 S

R. SOPHIE BÉDARD MARCOTTE
P. PIERRE-MATHIEU FORTIN, NATHALIE CLOUTIER

Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire francophone)

JENNY BELZBERG: HOME IS WHERE THE ART IS / JENNY BELZBERG : L'ART EST AU CŒUR DE CHEZ-NOUS

4 MIN 42 S

R. WILL PROSPER
P. CHANDA CHEVANNES, JON MONTES

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Bureau de la direction générale) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

KING'S COURT / LES ROIS DU COURT

20 MIN 3 S

R. SERVILE POBLETE
P. CHANDA CHEVANNES, KATE VOLLUM

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire du Centre)

LE BRUIT DES CHOSES QUI BRÛLENT / THE SOUNDS OF THINGS ABLAZE

6 MIN 35 S

R. HAYAT NAJM
P. MARC BERTRAND, CHRISTINE NOËL

Animation originale sans paroles produite par l'Office national du film du Canada (Unité d'animation francophone)

LES ENFANTS DU LARGE

97 MIN 29 S

R. VIRGINIA TANGVALD
P. NATHALIE CLOUTIER (ONF), FRÉDÉRIC CORVEZ (URBAN FACTORY), MAËVA SAVINIEN (URBAN FACTORY), LUC DÉRY (MICRO_SCOPE INC.), KIM MCGRAW (MICRO_SCOPE INC.), ISABELLE COUTURE (MICRO_SCOPE INC.), ÉLAINE HÉBERT (MICRO_SCOPE INC.)

Documentaire original en français produit par micro_scope en coproduction avec l'Office national du film du Canada (Unité documentaire francophone) et Urban Factory

LES PERDANTS

97 MIN 7 S

R. JENNY CARTWRIGHT
P. PIERRE-MATHIEU FORTIN, NATHALIE CLOUTIER

Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire francophone)

MEASHA BRUEGGERGOSMAN-LEE: A NEW SONG / MEASHA BRUEGGERGOSMAN-LEE : UNE NOUVELLE CHANSON

4 MIN 40 S

R. WILL PROSPER
P. CHANDA CHEVANNES, JON MONTES

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Bureau de la direction générale) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

MÉLANIE DEMERS : FRICTIONS ARTISTIQUES

4 MIN 38 S

R. GILLES DOIRON
P. CHRISTINE AUBÉ, CHANDA CHEVANNES

Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Bureau de la direction générale) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

MOLLY MOVIE / INDOMPTABLE MOLLY

6 MIN 9 S

R. CLARK JOHNSON
P. CHANDA CHEVANNES, KATE VOLLUM

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Bureau de la direction générale) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

MY FRIEND THE GREEN HORSE / MON AMI LE CHEVAL VERT

11 MIN 18 S

R. ALANIS OBOMSAWIN
P. JOHN CHRISTOU, ANNETTE CLARKE, NATHALIE CLOUTIER, ROHAN FERNANDO, ALANIS OBOMSAWIN

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire de l'Est)



NIGHT WATCHES US / PROFILAGE NOCTURNE

42 MIN 6 S

R. STEFAN VERNA

P. KAT BAULU, ANNETTE CLARKE, NATHALIE CLOUTIER, ROHAN FERNANDO, ARIEL NASR

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire de l'Est)

NORTHLORE / LÉGENDES DU NORD

54 MIN 16 S

R. DAVID HAMELIN, MELAINA SHELTON

P. MELAINA SHELTON (FIRESIDE FILMS INC.), DAVID HAMELIN (FIRESIDE FILMS INC.), SHIRLEY VERCRUYSE (ONF), ANDREW WILLIAMSON (CEDAR ISLAND FILMS), HENRIK MEYER (CEDAR ISLAND FILMS)

Documentaire original en anglais produit par Fireside Films en coproduction avec l'Office national du film du Canada (Unité documentaire de l'Ouest)

POSTHUMAINS

88 MIN 20 S

R. DOMINIQUE LECLERC

P. NATHALIE CLOUTIER

Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire francophone)

SAMAA

2 MIN 25 S

R. EHSAN GHARIB

P. MARAL MOHAMMADIAN, ROBERT MCCLAUGHLIN

Animation originale sans paroles produite par l'Office national du film du Canada (Unité d'animation anglophone)

SATURDAY / SAMEDI

12 MIN 58 S

R. JESSICA HALL

P. TERI SNELGROVE, SHIRLEY VERCRUYSE

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire de l'Ouest)

SEGURIDAD

76 MIN 2 S

R. TAMARA SEGURA

P. JOHN CHRISTOU, ANNETTE CLARKE, ROHAN FERNANDO

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire de l'Est)

SIKSIKAKOWAN: THE BLACKFOOT MAN / SIKSIKAKOWAN : L'HOMME PIED-NOIR

77 MIN 13 S

R. SINAKSON TREVOR SOLWAY

P. DAVID CHRISTENSEN, COTY SAVARD, SHIRLEY VERCROYSE

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire de l'Ouest)

SONS / FILS

68 MIN 39 S

R. JUSTIN SIMMS

P. JOHN CHRISTOU, ANNETTE CLARKE, NATHALIE CLOUTIER, LIZ COWIE, ROHAN FERNANDO

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire de l'Est)

THE NEST / LE NID

89 MIN 26 S

R. CHASE JOYNT, JULIETTA SINGH

P. ALICIA SMITH, JUSTINE PIMLOTT, CHANDA CHEVANNES, DAVID CHRISTENSEN

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire du Centre)

THE PASSION AND PUPPETRY OF RONNIE BURKETT / LA PASSION ET LES MARIONNETTES DE RONNIE BURKETT

5 MIN 1 S

R. MICHELLE MAMA

P. CHANDA CHEVANNES, JON MONTES

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Bureau de la direction générale) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

THE STAND / FACE-À-FACE

94 MIN 30 S

R. CHRISTOPHER AUCHTER

P. SHIRLEY VERCROYSE

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire de l'Ouest)

TRÉCARRÉ : À LA SOURCE DU SON DE LA BAIE SAINTE-MARIE

30 MIN 10 S

R. NATALIE ROBICHAUD

P. CHRISTINE AUBÉ, NATHALIE CLOUTIER

Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Unité documentaire francophone)

WES "MAESTRO" WILLIAMS: WES TO THE EAST - FORWARD MOVIN' / WES « MAESTRO » WILLIAMS : WES À L'EST – VERS L'AVANT

3 MIN 53 S

R. GILLES DOIRON

P. CHRISTINE AUBÉ, CHANDA CHEVANNES

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Bureau de la direction générale) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

WHAT THE HELL / QUEL ENFER

8 MIN 56 S

R. VALERIE BARNHART

P. JELENA POPOVIC, ROBERT MCLAUGHLIN

Animation originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Unité d'animation anglophone)

WILFRED BUCK

96 MIN 22 S

R. LISA JACKSON

P. LISA JACKSON (DOOR NUMBER 3 PRODUCTIONS), LAUREN GRANT (CLIQUE PICTURES), ALICIA SMITH (ONF), JENNIFER BAICHWAL, NICHOLAS DE PENCIER, DAVID CHRISTENSEN (ONF), JANICE DAWE, KATHY AVRICH-JOHNSON, GREG BOUSTEAD, JESSICA HARROP (SANDBOX FILMS)

Documentaire original en anglais coproduit par Door Number 3 Productions et l'Office national du film du Canada (Unité documentaire du Centre)





Annexe III

PRIX ET RECONNAISSANCES

ABRÉVIATIONS : C. : CRÉATION R. : RÉALISATION P. : PRODUCTION

7 BEATS PER MINUTE / 7 BATTLEMENTS PAR MINUTE

R. YUQI KANG

P. INA FICHMAN (INTUITIVE PICTURES II INC.),
SHERIEN BARSOUM (ONF), SHIRLEY VERCUYSSSE
(ONF), ANITA LEE (ONF), KATE BAXTER (FIVE FIFTY
FIVE), NEERAJ BHARGAVA (RAINSHINE), MUNNISH
PURI (RAINSHINE), YUQI KANG

Human Spirit Documentary Award
Chagrin Documentary Film Festival
Chagrin Falls, États-Unis
6 octobre 2024

Prix Red Maple Leaf, meilleur documentaire
Festival du film chinois de Vancouver
Vancouver, Canada
20 octobre 2024

Gratitude Award: Sports on Screen
Centre Film Festival
Philipsburg, États-Unis
17 novembre 2024

Meilleur long métrage canadien
Festival du film Available Light
Whitehorse, Canada
16 février 2025

A MAN IMAGINED / UN HOMME IMAGINÉ

R. BRIAN M. CASSIDY, MELANIE SHATZKY
P. ANNETTE CLARKE, ROHAN FERNANDO

Directors' Choice Award
Festival du film de Tallahassee
Tallahassee, États-Unis
1^{er} septembre 2024

AM I THE SKINNIEST PERSON YOU'VE EVER SEEN? / SUIS-JE LA PLUS MAIGRE ?

R. EISHA MARJARA
P. JOE BALASS (COMPASS PRODUCTIONS), JOHN
CHRISTOU (ONF), ANNETTE CLARKE (ONF), ROHAN
FERNANDO (ONF), ARIEL NASR (ONF)

**Prix Betty-Youson du meilleur court métrage
documentaire canadien**
Hot Docs
Toronto, Canada
5 mai 2024

Meilleur court métrage documentaire
FrontDoc
Aosta, Italie
2 novembre 2024

A MOTHER APART / UNE MÈRE À PART

R. LAURIE TOWNSHEND

P. CHANDA CHEVANNES (ONF), NGARDY CONTEH GEORGE (OYA MEDIA GROUP), ALISON DUKE (OYA MEDIA GROUP), ANITA LEE (ONF), JUSTINE PIMLOTT (ONF)

Meilleur long métrage canadien

Festival du film 2ELGBTQ+ Inside Out de Toronto
Toronto, Canada
1^{er} juin 2024

Prix du public, meilleur documentaire

Festival du film 2ELGBTQ+ Inside Out de Toronto
Toronto, Canada
1^{er} juin 2024

Meilleur premier film

Festival du film 2ELGBTQ+ Inside Out de Toronto
Toronto, Canada
1^{er} juin 2024

Prix du public, meilleur long métrage canadien

Festival du film queer Out On Screen de Vancouver
Vancouver, Canada
16 octobre 2024

Portrait Documentary Competition Award

Festival international du film de Cleveland
Cleveland, États-Unis
27 mars 2025

ANY OTHER WAY: THE JACKIE SHANE STORY / VIVRE ET LAISSER VIVRE : LA VOIX DE JACKIE SHANE

R. MICHAEL MABBOTT, LUCAH ROSENBERG-LEE

P. AMANDA BURT (BANGER FILMS), CHANDA CHEVANNES (ONF), SAM DUNN (BANGER FILMS), MARTIN KATZ, ANITA LEE (ONF), NIA LONG, MICHAEL MABBOTT (BANGER FILMS), CJ MAC, SCOT MCFADYEN (BANGER FILMS), ELLIOT PAGE (PAGE BOY PRODUCTIONS), JUSTINE PIMLOTT (ONF), MATT JORDAN SMITH (PAGE BOY PRODUCTIONS)

Prix spécial du jury de la Guilde canadienne des réalisateurs, long métrage documentaire canadien

Hot Docs
Toronto, Canada
5 mai 2024

Prix Out in the Silence

Festival international du film LGBTQ+ Frameline de San Francisco
San Francisco, États-Unis
29 juin 2024

Prix Pamela-Segger du documentaire canadien

Festival du documentaire de Lunenburg
Lunenburg, Canada
22 septembre 2024

Prix du public, long métrage documentaire consacré à la musique

Festival du film de Nashville
Nashville, États-Unis
25 septembre 2024

Meilleur long métrage documentaire

Festival international du film d'Edmonton
Edmonton, Canada
5 octobre 2024

Mention honorable, Prix du public du meilleur film documentaire

Festival du film LGBTQ+ OUTshine
Fort Lauderdale, États-Unis
27 octobre 2024

Meilleur film documentaire

Festival du film LGBTQ+ OUTshine
Fort Lauderdale, États-Unis
27 octobre 2024

Prix du jury Doc'n Roll

Festival Doc'n Roll
Londres, Royaume-Uni
10 novembre 2024

APHASIE

R. MARIELLE DALPÉ

P. MARC BERTRAND, CHRISTINE NOËL

Golden Sheaf, animation

Festival du film de Yorkton
Yorkton, Canada
25 mai 2024

Golden Sheaf, cinéaste émergent

Festival du film de Yorkton
Yorkton, Canada
25 mai 2024

APRÈS-COUPS

R. ROMANE GARANT CHARTRAND
P. NATHALIE CLOUTIER

Golden Sheaf, documentaire social ou politique
Festival du film de Yorkton
Yorkton, Canada
25 mai 2024

BOAT PEOPLE

R. KJELL BOERSMA, THAO LAM
P. JUSTINE PIMLOTT, JELENA POPOVIĆ, ANITA LEE

Mention spéciale, prix Crossmedia (The Paper Boat / Boat People)
Foire du livre pour enfants de Bologne
Bologne, Italie
11 avril 2024

Prix Kathleen-Shannon
Festival du film de Yorkton
Yorkton, Canada
25 mai 2024

Prix Building Bridges
Festival du film FascinAsian
Winnipeg, Canada
26 mai 2024

Choix du jury, court métrage documentaire
Centre Film Festival
Philipsburg, États-Unis
17 novembre 2024

CORPUS AND THE WANDERING / CORPUS ET L'EXPLORATION DIVINE

R. JO ROY
P. ROBERT MCLAUGHLIN, JEREMY MENDES

Grand Prix du jury, court métrage expérimental
Festival international du film de Calgary
Calgary, Canada
29 septembre 2024

ÉTOILE DU NORD

R. PATRICK BOSSÉ
P. NATHALIE CLOUTIER, PIERRE-MATHIEU FORTIN

Capsule et websérie, documentaire
Prix NUMIX
Montréal, Canada
29 mai 2024

HAIRY LEGS / POIL AUX JAMBES

R. ANDREA DORFMAN
P. ANNETTE CLARKE, NATHALIE CLOUTIER, LIZ
COWIE, ROHAN FERNANDO

Mention honorable, Prix de la Guilde canadienne des réalisateurs du meilleur film d'animation canadien
Festival international d'animation d'Ottawa
Ottawa, Canada
29 septembre 2024

Prix Diversity
Festival d'animation Spark
Vancouver, Canada
3 novembre 2024

HARVEY

R. JANICE NADEAU
P. MARC BERTRAND (ONF), PIERRE MÉLONI
(FOLIMAGE), CHRISTINE NOËL (ONF), JULIE ROY
(ONF)

Golden Sheaf, production jeunesse
Festival du film de Yorkton
Yorkton, Canada
25 mai 2024

INKWO FOR WHEN THE STARVING RETURN / INKWO À LA DÉFENSE DES VIVANTS

R. AMANDA STRONG

P. AMANDA STRONG (SPOTTED FAWN PRODUCTIONS INC.), MARAL MOHAMMADIAN (ONF), NINA WEREWKA (SPOTTED FAWN PRODUCTIONS INC.), HAYDN WAZELLE (SPOTTED FAWN PRODUCTIONS INC.), LUPE DANYLUK (SPOTTED FAWN PRODUCTIONS INC.), ROBERT MCLAUGHLIN (ONF)

Grand Prix

Conférence VIEW
Turin, Italie
19 octobre 2024

Prix du public, meilleur court métrage canadien

Festival international de l'animation indépendante GIRAF
Calgary, Canada
17 novembre 2024

Meilleur film

Festival du film Lúídlú Kúq'
Denendeh, Canada
7 février 2025

Meilleur court métrage canadien

Festival du film Available Light
Whitehorse, Canada
16 février 2025

Meilleur court métrage

Festival du film de Victoria
Victoria, Canada
16 février 2025

IN THE SHALLOWS / EN SURFACE

R. ARASH AKHGARI

P. JELENA POPOVIĆ, ROBERT MCLAUGHLIN

Prix de la Guilde canadienne des réalisateurs du meilleur film d'animation canadien

Festival international d'animation d'Ottawa
Ottawa, Canada
29 septembre 2024

Prix argent, court métrage expérimental

Festival d'animation de Los Angeles
Los Angeles, États-Unis
8 décembre 2024

Prix Silver SpiFFy, court métrage animé

Festival international du film de Spokane
Spokane, États-Unis
9 mars 2025

KOROMOUSSO – GRANDE SŒUR

R. JIM DONOVAN, HABIBATA OUARME

P. CHRISTINE AUBÉ, NATHALIE CLOUTIER, DENIS MCCREADY

Prix du jury « jeunes »

Festival international du film documentaire de Martinique
Schœlcher, Martinique
4 mai 2024

LES ENFANTS DU LARGE

R. VIRGINIA TANGVALD

P. NATHALIE CLOUTIER (ONF), FRÉDÉRIC CORVEZ (URBAN FACTORY), MAÉVA SAVINIEN (URBAN FACTORY), LUC DÉRY (MICRO_SCOPE INC.), KIM MCGRAW (MICRO_SCOPE INC.), ISABELLE COUTURE (MICRO_SCOPE INC.), ÉLAINE HÉBERT (MICRO_SCOPE INC.)

Prix du public TV5 du meilleur film francophone

Festival du nouveau cinéma
Montréal, Canada
20 octobre 2024

LES GENS DANS L'ARMOIRE / SOCIETY OF CLOTHES

R. JEONG DAHEE

P. PIERRE BAUSSARON (MIYU PRODUCTIONS), JEONG DAHEE (BETWEEN THE PICTURES), CHRISTINE NOËL (ONF), EMMANUEL-ALAIN RAYNAL (MIYU PRODUCTIONS)

Mention spéciale de la compétition canadienne

Sommets du cinéma d'animation
Montréal, Canada
11 mai 2024

LOCA

R. VÉRONIQUE PAQUETTE
P. MARC BERTRAND, CHRISTINE NOËL, JULIE ROY

Mention spéciale, prix Animated Painting
 Festival international du film d'animation Animaphix
 Palerme, Italie
 28 juillet 2024

Meilleur court métrage expérimental
 Festival d'animation de Los Angeles
 Los Angeles, États-Unis
 8 décembre 2024

MALARTIC

R. NICOLAS PAQUET
P. NATHALIE CLOUTIER (ONF), NICOLAS PAQUET
(FRANC DOC FILMS INC.)

Prix Caribou
 Vues sur mer
 Gaspé, Canada
 7 avril 2024

MAYBE ELEPHANTS / PEUT-ÊTRE DES ÉLÉPHANTS

R. TORILL KOVE
P. LISE FEARNLEY (MIKROFILM AS), MICHAEL
FUKUSHIMA (ONF), ROBERT MCLAUGHLIN (ONF),
MARAL MOHAMMADIAN (ONF), TONJE SKAR
REIERSEN (MIKROFILM AS)

Meilleur film jeunesse animé nordique-baltique
 Festival du film d'animation de Fredrikstad
 Fredrikstad, Norvège
 26 octobre 2024

Prix du public, court métrage
 Festival international du film d'animation de Bucheon
 Bucheon, Corée du Sud
 29 octobre 2024

Prix animé TVA Abitibi-Témiscamingue
 Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue
 Rouyn-Noranda, Canada
 31 octobre 2024

Meilleur film canadien
 Festival d'animation Spark
 Vancouver, Canada
 3 novembre 2024

Meilleur court métrage canadien
 Festival international du film pour enfants
 Montréal, Canada
 9 mars 2025

MISÉRABLE MIRACLE

R. RYO ORIKASA
P. PIERRE BAUSSARON (MIYU PRODUCTIONS),
NOBUAKI DOI (NEW DEER), MICHAEL FUKUSHIMA
(ONF), ROBERT MCLAUGHLIN (ONF), JELENA
POPOVIĆ (ONF), EMMANUEL-ALAIN RAYNAL
(MIYU PRODUCTIONS)

Mention spéciale du Grand Jury
 Festival du film d'animation de Savigny
 Savigny, Suisse
 8 juin 2024

Meilleure animation
 Festival du court métrage de la ville de New York
 New York, États-Unis
 28 septembre 2024

Créativité et expression artistique
 Festival international du film d'animation de Banja Luka
 Banja Luka, Bosnie-Herzégovine
 30 octobre 2024

Grand Prix du Japon
 Festival international du film d'animation de l'aéroport
 New Chitose
 Sapporo, Japon
 5 novembre 2024

MODERN GOOSE / OIE URBAINE

R. KARSTEN WALL
P. DAVID CHRISTENSEN, ALICIA SMITH

Meilleur court métrage du Manitoba
 Festival international du film de Gimli
 Gimli, Canada
 6 août 2024

NINAN AUASSAT : NOUS, LES ENFANTS

R. KIM O'BOMSAWIN
P. MÉLANIE BRIÈRE, NATHALIE CLOUTIER, COLETTE
LOUMÈDE

Prix TIDES du meilleur documentaire canadien

Festival international du film de Vancouver
Vancouver, Canada
6 octobre 2024

Prix Magnus-Isacsson

Rencontres internationales du documentaire de Montréal
Montréal, Canada
1^{er} décembre 2024

NOT ENOUGH WOMB FOR THE TWO OF US / UN VENTRE POUR DEUX

R. CAMERON KLETKE

P. MARAL MOHAMMADIAN, ROBERT MCLAUGHLIN

Mention honorable, meilleur court métrage d'animation canadien

Festival international de l'animation indépendante GIRAF
Calgary, Canada
17 novembre 2024

SAMAA

R. EHSAN GHARIB

P. MARAL MOHAMMADIAN, ROBERT MCLAUGHLIN

Prix Dada national

Festival du nouveau cinéma
Montréal, Canada
20 octobre 2024

SEGURIDAD

R. TAMARA SEGURA

P. JOHN CHRISTOU, ANNETTE CLARKE, ROHAN FERNANDO

Prix de la Guilde canadienne des réalisateurs du meilleur documentaire de l'Atlantique

Festival international du film de l'Atlantique
Halifax, Canada
18 septembre 2024

Meilleur documentaire

aluCine Latin Film + Media Arts Festival
Toronto, Canada
19 octobre 2024

Meilleur film

aluCine Latin Film + Media Arts Festival
Toronto, Canada
19 octobre 2024

SOUNDS & PRESSURE: REGGAE IN A FOREIGN LAND / RYTHMES ET RÉSISTANCE : LE VOYAGE DU REGGAE AU CANADA

R. CHRIS FLANAGAN, GRAEME MATHIESON

P. SHERIEN BARSOUM, LEA MARIN

Meilleure distribution — série documentaire, télé-réalité ou talk-show

Baltimore Next Media Web Festival
Baltimore, États-Unis
20 octobre 2024

Meilleure réalisation — série documentaire, télé-réalité ou talk-show

Baltimore Next Media Web Festival
Baltimore, États-Unis
20 octobre 2024

Meilleure série documentaire

Baltimore Next Media Web Festival
Baltimore, États-Unis
20 octobre 2024

STOLEN TIME / LE TEMPS DÉROBÉ

R. HELENE KLODAWSKY

P. JOHN CHRISTOU (ONF), ANNETTE CLARKE (ONF), ROHAN FERNANDO (ONF), INA FICHMAN (INTUITIVE PICTURES II INC.), ARIEL NASR (ONF)

Prix d'excellence, long métrage documentaire

Impact DOCS Awards
La Jolla, États-Unis
1^{er} août 2024

Prix d'excellence, impact : contenu et livraison du message

Impact DOCS Awards
La Jolla, États-Unis
1^{er} août 2024

Mention spéciale, Prix d'excellence du long métrage documentaire

Accolade Global Film Competition
La Jolla, États-Unis
6 septembre 2024

Prix d'excellence, utilité sociale

Accolade Global Film Competition
La Jolla, États-Unis
6 septembre 2024

THE FLYING SAILOR / LE MATELOT VOLANT

R. AMANDA FORBIS, WENDY TILBY
P. DAVID CHRISTENSEN

Prix Rockie, court métrage
Banff World Media Festival
Banff, Canada
12 juin 2024

THE PASSION AND PUPPETRY OF RONNIE BURKETT / LA PASSION ET LES MARIONNETTES DE RONNIE BURKETT

R. MICHELLE MAMA
P. CHANDA CHEVANNES, JON MONTES

Court métrage favori du festival
Reel Canadian Film Festival
Ferne, Canada
26 janvier 2025

THE STAND / FACE-À-FACE

R. CHRIS AUCHTER
P. SHIRLEY VERCRUYSE

Prix du public Northern Lights
Festival international du film de Vancouver
Vancouver, Canada
6 octobre 2024

Mention spéciale, prix Arbutus
Festival international du film de Vancouver
Vancouver, Canada
6 octobre 2024

Prix du public, meilleur film canadien (ex æquo avec BRIBE, INC.)
Festival du film de Salt Spring
Salt Spring Island, Canada
2 mars 2025

THIS IS NOT A CEREMONY / CECI N'EST PAS UNE CÉRÉMONIE (INSTALLATION)

C. AHNAHKTSIPIITAA
P. DANA DANSEREAU, ROBERT MCLAUGHLIN

Meilleure expérience immersive, œuvre non fictive
Prix Écrans canadiens
Toronto, Canada
31 mai 2024

TRÉCARRÉ : À LA SOURCE DU SON DE LA BAIE SAINTE-MARIE

R. NATALIE ROBICHAUD
P. CHRISTINE AUBÉ, NATHALIE CLOUTIER

Prix La Vague ACIC/ONF de la meilleure œuvre acadienne, court métrage
Festival international du cinéma francophone en Acadie
Moncton, Canada
24 novembre 2024

TWO APPLES / UN GAGE D'AMOUR

R. BAHRAM JAVAHERY
P. MICHAEL FUKUSHIMA, TERI SNELGROVE, SHIRLEY VERCRUYSE

Meilleure direction artistique, programme d'animation
Leo Awards
Vancouver, Canada
7 juillet 2024

Meilleure réalisation, programme d'animation
Leo Awards
Vancouver, Canada
7 juillet 2024

UNBLENDING / PARCELLES DE MOI

R. MICHELLE KU
P. MARAL MOHAMMADIAN, ROBERT MCLAUGHLIN

Prix de la Guilde canadienne des réalisateurs de la meilleure réalisation, court métrage
Reel Asian International Film Festival
Toronto, Canada
24 novembre 2024

WAAPAKE (TOMORROW) / WAAPAKE (DEMAIN)

R. JULES ARITA KOOSTACHIN
P. TERI SNELGROVE, SHIRLEY VERCRUYSE

Meilleur long métrage canadien

Festival international du film documentaire Junction
North
Sudbury, Canada
21 avril 2024

Meilleur film nord-ontarien

Festival international du film documentaire Junction
North
Sudbury, Canada
21 avril 2024

Cantin's Special Jury Award for Community Impact

Festival international du film documentaire Junction
North
Sudbury, Canada
21 avril 2024

Prix Native Viewpoint – Indigenous Film Critic's Best Overall Selection

Indie Awards
Los Angeles, États-Unis
9 décembre 2024

WHAT RHYMES WITH TOXIC / CE QUI RIME AVEC TOXIQUE

R. LYNN SMITH
**P. MARAL MOHAMMADIAN (ONF), MICHAEL
FUKUSHIMA (ONF), LYNN SMITH**

Meilleur court métrage d'animation

Prisma Independent Film Awards
Rome, Italie
1^{er} mai 2024

Social Impact Award

Activists Without Borders Film Festival
Manchester, Royaume-Uni
30 novembre 2024

WILFRED BUCK

R. LISA JACKSON

**P. LISA JACKSON (DOOR NUMBER 3
PRODUCTIONS), LAUREN GRANT (CLIQUE
PICTURES), ALICIA SMITH (ONF), JENNIFER
BAICHWAL, NICHOLAS DE PENCIER, DAVID
CHRISTENSEN (ONF), JANICE DAWE, KATHY
AVRICH-JOHNSON, GREG BOUSTEAD, JESSICA
HARROP (SANDBOX FILMS)**

Mention spéciale du jury

Festival du film documentaire DOXA
Vancouver, Canada
12 mai 2024

Grand Prix du jury de la Guilde canadienne des réalisateurs, meilleur documentaire canadien

Festival international du film de Calgary
Calgary, Canada
29 septembre 2024

Prix du jury des détenues

Rencontres internationales du documentaire de Montréal
Montréal, Canada
1^{er} décembre 2024

PRIX ET RECONNAISSANCES INDIVIDUELS

PIERRE HÉBERT

Cristal d'honneur

Festival international du film d'animation d'Annecy
Annecy, France
15 juin 2024

TORILL KOVE

Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations

Festival d'animation Spark
Vancouver, Canada
3 novembre 2024

EUNICE MACAULAY (POSTHUME)

Prix Winsor-McCay

Annie Awards
Los Angeles, États-Unis
8 février 2025

NORMAND ROGER

Prix Winsor-McCay

Annie Awards
Los Angeles, États-Unis
8 février 2025

Annexe IV

ACIC ET FAP

PROJETS SOUTENUS PAR LE PROGRAMME D'AIDE AU CINÉMA INDÉPENDANT DU CANADA (ACIC) ET LE FILMMAKER ASSISTANCE PROGRAM (FAP)

ACIC

DOCUMENTAIRE

CANOT : RETOUR VERS LE FUTUR

BRUNO BOULIANNE

LÀ OÙ TOUT SE RASSEMBLE

GUILLAUME LANGLOIS

LA PENSÉE-MACHINE

OLIVIER D. ASSELIN

L'EXIL DES MÈRES

MAXIME LACOSTE-LEBUISS

VOLTIGE

LUIZA COCORA

EXPÉRIMENTAL

FILM DE ROCHE

LAURENCE OLIVIER

FICTION

LA PLANTATION

JUAN FRANK HERNANDEZ

QUI SE SOUVIENDRA DE NOUS

PIER-LUC LATULIPPE

RITUELS SOUS UN CIEL ÉCARLATE

SAMER NAJARI

TOI, AU VÉLO BLEU

JOE NADO

FAP

DOCUMENTAIRE

THE PHOTOS WE DON'T GET TO SEE

KEVIN COLEMAN

FICTION

ALL THAT WAS

HAARIS QADRI

AMBUSH

YASSMINA KARAJAH

LIKE FOOLS RUSHING IN

MOHAMMAD DAUD

OLGA'S MIRAGE

PRZEMEK PIWEK



